

La brèche

bimensuel de la ligue marxiste révolutionnaire



deuxième pilier: l'escroquerie prend forme!

Dans 10 ou 20 ans, prendre sa retraite sera un luxe ! Un luxe qu'il faudra payer cher. L'AVS soustrait déjà 10 o/o aux salaires — les caisses de prévoyance professionnelle, selon la nouvelle loi du Conseil fédéral, devraient en soustraire encore autant ! 1/5 de tous les revenus des salariés pour assurer une rente qui sera pour la majorité des retraités insuffisante, c'est beaucoup. Plus que dans tous les pays européens disposant d'un système de sécurité sociale unique.



A cotisations égales, le système du II^{ème} pilier fournit des prestations minables, inférieures à celles de l'AVS. C'est absurde ? C'est effectivement absurde pour la grande majorité de la population : les travailleurs. Mais ce n'est pas "absurde" pour une infime minorité, les banques, les assurances, les industriels, qui auront à leur disposition une énorme masse de capitaux à bon marché grâce aux caisses de pension privées. Les capitalistes n'ont en revanche aucun avantage particulier à retirer d'une prévoyance vieillesse fonctionnant selon le système de la répartition, basée sur une extension de l'actuelle AVS/AI : tout l'argent cotisé serait redistribué sous forme de primes aux retraités. Ce système, ils le refuseront, tant que les travailleurs, jeunes et vieux, ne se mobiliseront pas pour l'imposer.



La bourgeoisie avait déjà réussi à faire refuser par les électeurs à grand renfort de centaines de milliers de francs de publicité mensongère, l'initiative du PdT "pour des retraites populaires" en 1972 ... Avec l'aide de l'Union Syndicale et du Parti Socialiste. Joli travail !



Il faut repousser la loi d'application du II^{ème} pilier — en signant le referendum que nous appelons tout le mouvement ouvrier à lancer. Il faudra lui opposer une initiative populaire pour une assurance de prévoyance vieillesse unique et généralisée. Car un système plus simple, meilleur marché pour les travailleurs et distribuant des rentes plus élevées est possible !

NON à l'escroquerie du II^{ème} pilier !

voir page 2

Pour la première fois: deux manifs syndicales à Lausanne

Manif FOBB :
"patrons, attention aux occupations !"

A l'appel du syndicat du bois et du bâtiment (pour la première fois depuis des décennies), près de 800 travailleurs suisses et immigrés sont descendus dans les rues de Lausanne le mercredi 11 février. La participation nombreuse de travailleurs de la branche, le type de slogans chantés et repris par tous démontrent que "quelque chose est en train de changer" dans la construction ! La base se mobilise, encouragée par l'exemple victorieux de l'occupation de LEU à Renens, et consciente que sans mobilisation active, le patronat fera traîner les négociations sur le renouvellement des conventions collectives locales et nationales jusqu'à ce qu'il impose ses exigences. Or celles-ci sont inacceptables. D'autant plus que l'attaque patronale ne se limite pas aux atteintes à la convention collective. Elle a lieu sous

toutes les formes, chaque jour, dans chaque usine et sur chaque chantier. Cette manifestation constitue un premier pas extrêmement positif pour encourager l'organisation des travailleurs sur leurs lieux de travail, par la création de Commissions Ouvrières représentatives de l'ensemble des travailleurs et réellement capables d'organiser la lutte. Ce pas en avant, les dirigeants lausannois de la FOBB l'ont soutenu officiellement : ils ont pu se rendre compte eux-mêmes que les slogans en faveur de la lutte — à l'encontre de la paix du travail — correspondaient à la volonté des travailleurs, à l'inverse de ceux réclamant la participation. Il apparaît de plus en plus possible de faire céder par la lutte les patrons au niveau local : une victoire à Lausanne serait décisive pour instaurer un rapport de forces plus favorable au niveau des négociations nationales !

page 7



ACTUALITE NATIONALE

Assurances sociales : l'escroquerie prend forme !	1 et 2
Participation	3
Le chômage chez les enseignants aussi 40 heures :	4
les femmes en ont le plus besoin	4
Luttes ouvrières : Bulova peut payer !	
Occupations à Payerne et Crissier	5
Jura :	
La bataille autour de la Constituante	6
Notes régionales : Thonon, Lausanne	7
LMR :	
en attendant le 3 ^{ème} Congrès ...	10

DOSSIER

Le PCF	
et la "dictature du prolétariat"	8 et 9

ACTUALITE INTERNATIONALE

Luttes contre les multinationales en Espagne et au Portugal	11
Vietnam : une difficile mais nécessaire réunification	12
Angola :	
vers une victoire du MPLA ?	14
Notes internationales : sur les prisonniers politiques dans le monde	13
Chili :	
interview d'Alejandro Romero	15
CINEMA SUISSE	
Interview de Richard Dindo et Niklaus Meienberg	
à propos de leur dernier film	16

SOUSCRIPTION

OBJECTIF 20 000 fr.

N. B. Berne	500.-
JP L. Lausanne	100.-
A. B. Lausanne	100.-
S. Lausanne	30.-
Anonyme Lausanne	30.-
L. B. Lausanne	100.-
P. Pully	10.-
M. H. Ch. Morges	10.-
E. K. Zurich	30.-
Anonyme Dombresson	60.-
G. P. Mte Carasso	10.-
S. P. Renens	100.-
P. Lausanne	50.-
M. N. Lausanne	20.-
P. N. Onex	30.-
B. R. Coppet	10.-
J. M. P. Pully	30.-
D. B. Neuchâtel	10.-
V. Z. Nussbaumen	25.-
F. P. Prilly	50.-
F. T. Lausanne	50.-
S. Ch. Lausanne	20.-
Anonyme Renens	50.-

total : 1 425.-
total précédent : 7 092.-
Total au 5. 2. 1976 : 8 517.-

ENCORE fr. 11 483.- à récolter !

Il faut atteindre les 10 000 fr. à fin février et les 20 000 à fin mars !

Souscrivez sans tarder au ccp La Brèche

CCP 10 - 256 69 Lausanne

éd. resp. C. A. Udry Impr. Cedips/Lausanne
abonnement un an fr. 40.-
case postale 1 000 Lausanne 17

L'escroquerie du II^{ème} pilier

Après trois ans de tergiversations, après avoir multiplié les promesses les plus mirifiques, le Conseil fédéral vient de publier son projet de loi d'application relative à la prévoyance vieillesse, invalides et survivants.

Après trois ans de marchandages, le Conseil fédéral accouche d'un compromis avec les représentants du petit capitalisme, l'USAM. Pas trace en revanche d'une seule concession à l'initiative que les socialistes avaient retirée à l'époque ... Alors que, dans des "principes" présentés deux mois avant la votation du 3 décembre 1972 (sur l'initiative du PdT pour des pensions populaires), le Conseil fédéral promettait la stabilité des rentes, le projet actuel dit tout le contraire !

Ceux qui devraient aujourd'hui s'indigner, les "spécialistes" en matière d'assurances sociales du PS ou de l'USS, comme Fritz Leuthy, se contentent de dire, aujourd'hui, que "le projet appelle quelques réserves" (Fritz Leuthy, Services Publics, 5. 2. 1976) : la capitulation entamée en 1972, lorsque les directions syndicales refusèrent dans leur majorité leur appui à l'initiative du PdT, puis retirèrent la leur, est donc aujourd'hui consommée ...

L'escroquerie

Mais la mystification ne porte pas uniquement sur le fait que les promesses d'alors ne sont nullement tenues. Elle porte aussi et surtout sur le fait que l'escroquerie du 2^{ème} pilier est, par cette loi, approfondie et institutionnalisée.

Expliquons-nous :

En première ligne, les caisses de pensions, pour payer des rentes égales à celles de l'AVS, demandent des primes beaucoup plus élevées. On réclame donc des travailleurs des cotisations beaucoup trop hautes, qui sont exploitées par les capitalistes de différentes manières. C'est avec raison que le président actuel du PSS, Helmut Hubacher, a écrit en son temps que les compagnies d'assurances visent, avec le 2^{ème} pilier, "l'affaire du siècle".

Les caisses de pension nécessitent en gros le 10 o/o du salaire brut en cotisations, donc autant que l'AVS/AI. Avec l'AVS, les caisses de pension serviront aux rentiers (jusqu'à un revenu maximum de 36 000 fr. par an) une rente représentant 60 o/o de leur revenu avant la mise à la retraite et environ 80 o/o pour les couples. Un célibataire gagnant 2 000 fr. par mois obtient de l'AVS une rente de 800 fr. par mois, mais seulement 400 fr. (pour des cotisations identiques) de sa caisse de pension. Un couple disposant d'un revenu mensuel de 2 500 fr. touchera 1 350 fr. de l'AVS et seulement 650 fr. de sa caisse de pension ...

Deuxièmement, il est aujourd'hui évident que, vu l'introduction du 2^{ème} pilier, l'AVS-AI ne sera plus étendue, mais qu'au contraire, elle est menacée de diverses mesures de réduction. Cela signifie que la génération actuelle des rentiers AVS, qui dispose de rentes AVS encore insuffisantes, sera sacrifiée.

Les salariés ne disposant que de salaires inférieurs à fr. 1 000.- et qui ne peuvent donc pas être assurés dans une caisse de pension seront également touchés. Ce sont avant tout de nombreuses femmes qui feront les frais de l'affaire.

C'est enfin la génération de transition, les salariés de 45 à 55 ans, qui ne disposent aujourd'hui d'aucune caisse de pension ou d'une caisse insuffisante, qui seront les victimes de ce système, puisque les rentes des caisses de pensions ne seront suffisantes que dans 10 ou 20 ans.



Politiquement, la gestion paritaire des caisses qui est prévue aura pour effet que les responsables syndicaux, devenus gérants du capital des caisses, seront sans cesse tentés d'obtenir les intérêts les plus hauts pour "leur" capital, pour augmenter les rentes, ce qui aura pour effet par exemple d'augmenter les loyers des immeubles dans lesquels ce capital sera investi.

Et que dire du fait, que, de l'aveu même du Conseil fédéral, les rentes du 2^{ème} pilier ne sont même pas certaines ? Certes le principe existait déjà antérieurement, mais la loi est cette fois plus précise : "Si la situation économique l'exige, le Conseil fédéral peut, lors de l'entrée en vigueur de la présente loi, réduire d'un quart au maximum la portée de l'objectif en matière de prestations de vieillesse". (art. 96).

La charge salariale représentée par le second pilier servira de prétexte à refuser la transformation, pourtant nécessaire, de l'assurance maladie et accidents en un système de sécurité sociale financièrement solidaire.

Tous ces inconvénients sont d'autant plus inacceptables qu'ils ne correspondent aucunement à une nécessité, mais à la volonté politique de la bourgeoisie capitaliste de les transformer en autant d'avantages pour elle.

L'alternative

En revanche, en étendant le système de l'AVS-AI, on pourrait obtenir une assurance complète qui, à moindres frais, offrirait les mêmes avantages que le second pilier sans sacrifier les rentiers AVS actuels, les femmes mal payées ni la génération de transition. En recourant à des sources de financement supplémentaires, en particulier en imposant les revenus du capital qui ne sont pas mis à contribution pour l'instant, on pourrait créer une assurance sociale bien supérieure au système actuellement projeté ; il offrirait notamment des rentes plus élevées et permettrait d'abaisser l'âge de la retraite.

Il est donc clair qu'il faudra repousser cette loi d'application qui renforce l'escroquerie du 2^{ème} pilier (un referendum sera nécessaire pour cela) et avancer une véritable alternative, dans le sens d'une assurance complète reposant sur une extension du premier pilier de l'AVS.

C'est dans ce sens que la LMR a élaboré un projet d'initiative constitutionnelle qu'elle soumet maintenant à la discussion la plus large.

Notre propos, avec ce projet, n'est pas d'aller seul "à la bataille" afin d'accrocher notre drapeau au pilier de l'AVS, mais au contraire de provoquer un débat large dans le mouvement ouvrier sur la riposte qu'il faut préparer.

Pour un large front contre l'escroquerie

On peut se demander, en se rappelant le mauvais résultat obtenu par l'initiative du Parti du Travail, si notre projet n'est pas dénué de toutes chances de succès, en particulier au vu du fait que l'Union Syndicale n'a pas seulement soutenu le système du 2^{ème} pilier, mais en a été un des promoteurs. Le problème est réel.

Mais, on a pu constater, que, depuis la votation de 1972, de nombreux travailleurs et responsables syndicaux se sont aperçus qu'ils avaient été trompés et que le système des deux piliers n'est pas aussi avantageux que le système des pensions populaires. De plus, le texte d'initiative que nous avons projeté comporte des modifications essentielles par rapport au texte de l'époque. Ces modifications seraient sans aucun doute de nature à modifier le résultat de la votation (nous y reviendrons dans un prochain article). Par ailleurs, la constitution d'un large front pourrait indéniablement avoir valeur d'exemples pour de très nombreux travailleurs et provoquer une puissante mobilisation autour d'un projet alternatif à l'escroquerie de la bourgeoisie.

Nous sommes donc totalement opposés au nouveau lancement d'une initiative par un parti ou un groupement isolé ; les conditions sont meilleures aujourd'hui qu'en 1970-72 pour réaliser un front large et significatif. C'est dans cet esprit que nous lançons notre proposition et nous espérons que personne ne répètera les erreurs et les manœuvres qui présidèrent à la première campagne sur l'initiative des pensions populaires.

Il est impossible de rester l'arme aux pieds pendant que, sous prétexte d'assurance sociale, la bourgeoisie empochera annuellement des milliards auprès des salariés en les trompant sur le but de l'opération. C'est pourquoi nous lançons notre appel, afin de commencer en commun la lutte contre cette véritable escroquerie et pour une réelle sécurité sociale. Une lutte unitaire, par-delà les divergences d'organisation, serait capable de créer la confiance nécessaire à un succès.

LMR

Les sections de la LMR ont entrepris depuis quelques jours une vaste consultation autour de ce projet. Syndicalistes, militants ouvriers, médecins progressistes, etc., sont priés d'examiner notre projet et de donner leur avis sur la mise sur pied d'une discussion plus large associant toutes les organisations du mouvement ouvrier. Une première réunion regroupant ces personnes contactées ainsi que les organisations politiques et syndicales est projetée pour début mars.

Projet d'initiative pour une sécurité sociale unique et généralisée

L'article 34 40 de la Constitution fédérale est remplacé par le nouveau texte suivant :

1.- La Confédération institue, par voie législative, une assurance vieillesse, survivants et invalidité obligatoire pour l'ensemble de la population. Cette assurance sert des prestations en espèces et en nature. Les rentes normales permettent le maintien du niveau de vie habituel des travailleurs et des employés. Les rentes mensuelles normales minimales sont d'un montant de fr. 900.- pour les personnes seules et de fr. 1 350.- pour les couples, les rentes normales maximales étant d'un montant de fr. 2 250.- et de fr. 3 375.-. Les rentes, calculées sur la base de l'indice officiel des prix à la consommation de janvier 1976 sont adaptées en permanence à l'inflation sur la base de cet indice et sont adaptées tous les trois ans à l'évolution des salaires.

2.- L'assurance est financée pour l'essentiel selon le principe de la répartition. Elle dispose d'un fonds de compensation d'un montant au moins égal à la somme des dépenses d'une année et au plus à la somme des dépenses de cinq années. Le financement est assuré :

a) par des cotisations égales à 18,5 o/o du revenu du travail de tous les assurés ; s'agissant de salariés, les 3/5 des cotisations sont à la charge de l'employeur. Cette proportion peut être réduite pour les employeurs indépendants à faibles revenus ;
b) par les intérêts du fonds de compensation ;
c) par une contribution de la Confédération d'au moins 10 o/o des dépenses et qui sera couverte en premier lieu par les recettes nettes de l'impôt et des droits de douane sur le tabac, ainsi que de l'imposition fiscale des boissons distillées dans la mesure fixée à l'article 32 bis, 9^{ème} alinéa ;

La Brèche p. 2

d) par une contribution en o/o prélevée sur les revenus du capital des personnes physiques et morales ; les petits revenus et ceux des personnes morales à buts d'utilité publique peuvent être libérés en tout ou en partie de ces contributions.

3.- Le droit à la rente vieillesse normale commence à 62 ans révolus. Tout assuré peut avancer ou retarder l'échéance de perception de la rente de 5 ans au maximum. Pendant les mêmes périodes, il peut également prétendre à une demi-rente pour compenser la transition à un travail à temps partiel. Les rentes perçues avant ou après leur échéance normale seront diminuées ou équitablement augmentées dans une mesure acceptable. Les cas où une diminution des rentes n'est pas justifiée seront réglés par voie législative.

4.- Tout assuré a le droit d'augmenter sa rente normale ou anticipée par des contributions volontaires de manière à ce qu'elle atteigne un maximum égal à 90 o/o de son salaire moyen révalorisé. Cette assurance complémentaire sera financée uniquement par les contributions complémentaires qui seront créditées séparément sur le compte de l'assuré.

5.- Les assurés quittant définitivement la Suisse se verront rembourser au minimum les cotisations selon l'alinéa 2 litt a s'ils ont cotisé pendant 3 mois ou plus ; ils conserveront la totalité de leurs droits s'ils ont cotisé pendant 36 mois au moins.

6.- La Confédération encourage la réadaptation des invalides et soutient les efforts entrepris en faveur des personnes âgées, des survivants et des invalides. Elle peut utiliser à cette fin les ressources financières de l'assurance fédérale.

L'art. 32 bis ch. 9 de la Constitution fédérale est modifié comme suit :

9.- Les cantons perçoivent 5 o/o des recettes nettes que la Confédération retire de l'imposition des boissons distillées, ce montant étant réparti proportionnellement à leur population de résidence ordinaire ; ils sont tenus d'employer ces montants pour combattre l'alcoolisme dans ses causes et dans ses effets. Le reste des recettes doit être utilisé conformément à l'art. 34 40 2^{ème} alinéa litt c.

L'art. 11 des dispositions transitoires de la Constitution fédérale est modifié comme suit :

1.- Le délai d'entrée en vigueur de la législation d'application de l'art. 34 40 et de l'al. 3 ci-dessous des dispositions transitoires est de 7 ans au maximum dès le jour de l'acceptation en votation populaire. Les nouvelles rentes et les rentes courantes selon l'art. 34 al. 2 litt a doivent être augmentées équitablement de 14,5 o/o 3 ans au maximum après la votation populaire.

2.- La législation d'application doit se fonder sur la législation en vigueur concernant l'AVS-AI le 1^{er} janvier 1976 en ce qui concerne l'échelle des rentes et leurs structures.

3.- La législation d'application reconnaît aux assurés la possibilité d'intégrer dans l'assurance fédérale les capitaux déposés en leurs noms dans une institution de prévoyance professionnelle. Elle prévoit également la garantie de la totalité des droits acquis de l'assuré auprès d'une institution de prévoyance sociale en ce qui concerne leurs prétentions à des rentes existantes ou survenant pendant le délai d'application.

La participation est-elle dans l'intérêt des travailleurs ?

Le 21 mars prochain aura lieu la votation sur l'initiative syndicale en faveur de la participation et sur le contre-projet bourgeois du Parlement. D'ici au 21 mars, dans chaque numéro de La Brèche, nous analyserons, du point de vue des intérêts de la classe ouvrière dans son ensemble, la valeur de ces deux projets d'articles constitutionnels. Le prochain article expliquera le mot d'ordre de vote proposé par la LMR. Cette semaine, nous nous bornons à caractériser les projets en lice et à soulever des premières questions. Car l'initiative pour la participation pose plus de problèmes qu'elle n'en résout: pour les dirigeants syndicaux, ce devrait être la "récompense" de 40 années de démonstration de leur "bonne volonté" face aux problèmes du patronat suisse, mais pour nombre de travailleurs, la "participation" a parfois un autre sens: l'espoir de n'être plus traités comme des pions exploités, licenciés, déplacés sans qu'ils n'aient rien à dire. Est-ce que ces espoirs sont justifiés ?

Que propose l'initiative syndicale ?

L'initiative populaire lancée en commun par la Confédération des syndicats chrétiens, les syndicats évangéliques (protestants) et l'Union Syndicale Suisse propose de donner à la Confédération "le droit de légiférer sur la participation des travailleurs et leurs organisations aux décisions dans les entreprises et administrations". Le but de l'initiative est de ménager au personnel des entreprises de plus de 500 salariés et aux fonctionnaires syndicaux qui les représenteront un droit de participation jusqu'au niveau des conseils d'administration.

Le contre-projet bourgeois

Dès le début, l'initiative a été catégoriquement repoussée par le camp bourgeois. Le Conseil fédéral élaborera lui-même un contre-projet, qui ne devait pas plaire au Parlement, et lui substitua un contre-projet du Conseil des Etats beaucoup plus en retrait. D'après celui-ci, la Confédération a le droit de "légiférer sur une participation des travailleurs au niveau de l'exploitation, qui soit appropriée et sauvegarde la possibilité de décision et une gestion économique de l'entreprise". En outre, seuls les travailleurs occupés dans l'entreprise ont droit à la participation. Le contre-projet écarte donc les fonctionnaires syndicaux.

De quoi les bourgeois ont-ils peur ?

La résistance des politiciens bourgeois et des patrons face à l'initiative syndicale sur la participation révèle qu'ils ont peur que s'enclenchent plusieurs processus:

- * A travers l'acceptation de l'initiative, un certain nombre de "libertés" dont disposent les patrons pourraient être limitées comme par exemple la garantie de la propriété, le pouvoir de décider sans limites et sans contrôle.
- * La pratique de la participation de représentants des travailleurs dans une période de luttes ouvrières pourrait donner l'occasion aux travailleurs de réclamer l'ouverture des livres de comptes, de jeter un oeil sur le bénéfices et de disposer d'arguments efficaces pour contester les licenciements, les baisses de salaire ou le refus de les augmenter ou de les réadapter au renchérissement.

Telles sont les éléments qui jouent un rôle dans le refus bourgeois de la participation — ce qui ne veut pas dire que la participation telle que la conçoivent les fonctionnaires syndicaux conduira à de telles remises en cause partielles du pouvoir des capitalistes dans l'entreprise. Mais, alors que les dirigeants syndicaux n'osent prévoir une rupture de la paix du travail qui signifierait la faillite de leur propres méthodes, les patrons, eux, essaient de prévoir les effets qu'aurait la participation dans le cadre d'une montée des luttes ouvrières, chose qu'en politiciens prudents, ils ne peuvent pas exclure.

Mais la participation ne les dérange pas seulement pour ses conséquences potentielles à moyen ou long terme. Ils verraient en effet d'un très mauvais oeil les fonctionnaires syndicaux s'asseoir à leurs côtés dans les sièges, des conseils d'administrations. D'abord, parce que cela les obligerait à mener leurs "discussions d'affaires" les plus importantes dans des séances parallèles aux conseils d'administration "officiels". D'autre part parce que, même sans rupture de



la paix du travail, dans certains cas, les fonctionnaires syndicaux pourraient subir la pression de la base, exigeant d'eux, dans des situations incertaines (rumeurs de licenciements, période de négociations conventionnelles) qu'ils leur livrent des informations plus précises que celles accordées jusqu'ici par les patrons.

Enfin, les dirigeants de l'économie capitaliste n'ont pas une excessive confiance dans les capacités commerciales et économiques des fonctionnaires syndicaux. Leur participation aux conseils d'administration serait considéré comme une simple source de frais supplémentaires. Ils n'ont pas envie de partager les jetons de présence et autres "frais généraux" qu'ils s'octroyent eux-mêmes si généreusement.

Que veut le contre-projet parlementaire ?

Il limite la participation à une simple consultation des travailleurs. Son but est uniquement d'accentuer l'intégration des travailleurs à leur entreprise, d'obtenir une caution maximum à toutes les mesures anti-ouvrières qu'implique la recherche du profit maximum. C'est pourquoi il n'y a pas d'autre réponse que: **NON au contre-projet parlementaire !**

Le projet de participation des syndicats

Le texte de l'initiative est rédigé en des termes si généraux, qu'il laisse la porte ouverte à de nombreuses illusions et espoirs les plus divers. En outre, les commentaires des directions syndicales au sujet de leur initiative contiennent de telles contradictions — notamment dans le "programme de participation" de l'USS — que la réalisation de la participation telle que la projettent ces directions irait totalement à l'encontre du "but général" présenté dans la formule: *favoriser l'instauration de nouveaux rapports sociaux et économiques*.

Dans le programme de participation de l'USS, on trouve toutefois des revendications qui sont pleinement justifiées et qui représentent, en germe, des possibilités de débordement du cadre étroit que définit l'USS elle-même pour la participation. Dans ce cadre, citons des objectifs comme "le dépassement de l'aliénation", "l'humanisation de l'ouvrier", "la démocratisation de l'économie", ou des revendications telles que "les décisions ne doivent pas être prises par-dessus la tête des travailleurs", "les commissions d'entreprise doivent être élues démocratiquement" et que "les intérêts du personnel doivent être représentés face à la direction de l'entreprise".

Mais la précondition pour que ces germes se réalisent ne dépend pas de l'introduction de la participation. Au contraire, cette précondition c'est le développement de luttes ouvrières massives, la rupture de la paix du travail.

Le culte de la collaboration de classe

Mais les dirigeants syndicaux sont bien loin de vouloir réaliser ces buts par les moyens de la lutte de classe. L'expérience d'un plein succès acquis en peu de temps par l'action directe comme à la fabrique de meubles LEU à Renens, ou les leçons d'une lutte comme celle de Bulova, où le patronat n'a reculé que devant l'action résolue et collective des travailleurs, ne sont pas prêts de faire renoncer les dirigeants syndicaux à la politique de paix du travail. Le programme de participation reste **totalement subordonné aux principes de la collaboration de classe**. Les dirigeants syndicaux l'ont encore réaffirmé eux-mêmes au cours d'une récente conférence de presse à Berne: la participation doit être conçue comme un instrument servant à ancrer plus profondément les idées de la "concertation sociale"...

La propriété et le pouvoir

Pas une seule fois le système capitaliste n'est mis en question. Nulle part le problème de la propriété privée n'est soulevé, alors que, forte de son poids et de ses justifications légales, elle assumera, même en cas de participation "paritaire", la puissance décisive aux propriétaires de capital.

Pourtant, les fonctionnaires syndicaux ne perdent pas une occasion de nous servir le conte de fée de l'"égalité entre travail et capital", pour nous prouver que "la participation et la gestion économique ne sont pas antagoniques". En accordant une pleine reconnaissance aux "nécessités" de l'efficacité patronale, ils vont même jusqu'à présenter la participation comme une "extension et un enrichissement de la direction de l'entreprise" !

La participation contre la solidarité des travailleurs ?

Malgré nos critiques intransigeantes aux dirigeants syndicaux et notre dénonciation des illusions qu'ils suscitent avec l'initiative pour la participation parmi de nombreux travailleurs, nous nous gardons de confondre la couche des dirigeants avec l'ensemble du

syndicat. Nous ne confondons pas une fois pour toute la politique de collaboration de classe de ces dirigeants avec l'instrument que reste, au moins potentiellement, le **syndicat en tant qu'arme au service des intérêts de l'ensemble des travailleurs**. C'est précisément parce que il est de plus en plus nécessaire que le syndicat fonctionne comme organe de défense collective des travailleurs que nous combattons le projet de participation des dirigeants syndicaux, qui va à l'encontre de cette fonction en prolongeant une série de divisions et d'illusions aux effets néfastes:

- * **les travailleurs immigrés.** Il est exclu d'emblée que les immigrés (soit 30 o/o des travailleurs) puissent faire partie des délégués qui siègeront dans les conseils d'administration.
- * **les chômeurs.** Pour eux non plus, la participation n'est pas prévue.
- * **la responsabilité et la révocabilité des délégués.** L'élection démocratique de délégués tenus de respecter leur mandat et révocables en tout temps n'est même pas abordée. L'actuelle tendance des dirigeants syndicaux à siéger derrière des portes fermées avec les représentants patronaux, sans que les travailleurs directement concernés puissent exercer le moindre contrôle sur eux, pourrait se perpétuer.
- * **Le principe du secret.** Si les délégués respectent le "secret" des informations dont ils auront connaissance au conseil d'administration, comment parviendront-ils jusqu'aux travailleurs ces informations qui peuvent être vitales pour la défense de leurs intérêts ? Le "secret commercial" est protégé par la loi. Même les délégués qui seront prêts à remplir leur mandat auprès des travailleurs risquent donc d'être condamnés par les lois bourgeoises !
- * **La corresponsabilité.** Les syndicats admettent le principe de la corresponsabilité aux affaires de l'entreprise. Ils s'approprient ainsi à porter la "corresponsabilité" de l'anarchie capitaliste !

Tout cela implique donc à la fois une **accentuation de la division entre Suisses et Immigrés, mais aussi entre Suisses eux-mêmes**: le fait de participer à des organes de gestion dans l'optique de la corresponsabilité pourrait amener les délégués à accepter toutes les conséquences ("nous sommes tous dans le même bateau") de la concurrence entre différentes entreprises. Cela peut conduire très rapidement à encourager l'illusion selon laquelle les travailleurs sont directement intéressés à la "bonne marche" de leur entreprise, et conduire à une recrudescence du "chauvinisme d'entreprise", de telle façon que les travailleurs des différentes entreprises se regardent les uns les autres comme des concurrents, pour ne pas dire des ennemis. Tout sentiment de solidarité de l'ensemble des travailleurs en deviendrait d'autant plus difficile. Dans une situation de crise, comme à l'heure actuelle, la participation telle que la veulent les dirigeants syndicaux conduirait les travailleurs, au lieu de tout entreprendre pour les combattre collectivement, à "participer" aux décisions de fermeture d'usines, de licenciements, de chômage partiel....

La participation n'offre aucune issue à la crise

Si Benno Hardmeier, de l'USS, reconnaît lui-même que *"la participation n'offre aucune garantie contre les crises économiques, les fluctuations de marché ou les fermetures d'entreprises"*, on peut d'autant plus en conclure que l'initiative pour la participation passe à côté des problèmes les plus actuels qui se posent aux travailleurs.

Aujourd'hui, les travailleurs n'ont pas à réclamer le droit de donner leur avis sur les licenciements et sur les fermetures, dans le cadre d'une participation à la sauce syndicale officielle qui reconnaît explicitement les principes de rentabilité capitaliste responsables de ces mesures.

Au premier plan aujourd'hui, c'est la lutte directe contre les fermetures, contre le chômage partiel et les licenciements qui est à l'ordre du jour. Comment lutter ? Telle est la question que se posent de plus en plus les travailleurs. Et non pas : comment participer (à suivre)

Des milliers d'enseignants sans emploi ?

Bientôt des milliers d'enseignants sans emploi ?

S'il est encore prématuré de parler aujourd'hui de chômage enseignant dans les cantons romands, on peut d'ores et déjà brosser un sombre tableau de la situation en Suisse alémanique et au Tessin. Les chiffres, certes encore mal établis, dépassent cependant largement la centaine et pourraient bien grimper vers les milliers.

JEUNES ENSEIGNANTS SANS EMPLOI

Bâle-Ville	: 3/4 de l'ensemble des diplômés en 1975.
Bâle-Campagne	: 117 sur 140 diplômés en 1975.
Argovie	: 190 sur 211 diplômés en 1975.
Lucerne	: 160 sur 280 diplômés en 1975.
Zürich	: 9 en septembre 75 plus les 50 o/o des maîtresses enfantines.
Berne	: 200 sur 600 diplômés au printemps 76 (estimation).
Tessin	: 130 à 180 des diplômés au printemps 76.

PREVISIONS POUR 1980:

Soleure	: 500
Tessin	: 600 (1)

Ces quelques chiffres manifestent parfaitement la synchronisation de l'anarchie capitaliste au niveau de l'économie privée de la bourgeoisie et de son Etat. Malgré les prévisions démographiques des Départements cantonaux de l'Instruction Publique, la crise de l'économie privée vient démolir les châteaux de cartes des statistiques publiques: on chasse des immigrés, on ferme des classes, alors que, dans un même temps, la récession fait refluer une foule d'enseignants diplômés attirés ces dernières années par les places du privé, vers un emploi "plus sûr" dans le secteur public.

La réponse de la bourgeoisie se traduit par une série de mesures qui vont presque toutes à l'encontre de la formation pédagogique des élèves et des futurs maîtres, de la sécurité de l'emploi et des libertés individuelles:

- augmentation assez généralisée des effectifs des classes,
- *numerus clausus* dans les écoles normales et les séminaires pédagogiques (Soleure, Bâle Campagne et Bâle-Ville, Argovie),
- accroissement du cahier des charges des candidats (pour être nommé, il ne s'agit pas d'être qualifié mais d'accepter de diriger le chœur paroissial et la société de gym),
- pression idéologique accrue: on refuse les couples d'instituteurs non mariés, on nomme celle des candidates qui n'est pas divorcée (exemples vécus dans différentes communes).

A ces mesures arbitraires, il faut ajouter la déclaration de principe du fameux Gilgen, le chef du DIP, véritable cerbère des écoliers zurichois: "La diminution des effectifs des classes ne saurait avoir pour but de procurer une place à chaque enseignant. En outre, la

formation pédagogique des maîtres n'inclut pas automatiquement (souligné par nous) la garantie d'un emploi".

Les enseignants dans leur ensemble n'ont pas à admettre ce chantage, ces mesures répressives, discriminatoires et anti-pédagogiques des autorités scolaires bourgeoises.

Pendant plus de 10 ans, la bourgeoisie a sacrifié la formation pédagogique des enseignants par des cours rapides et au rabais. Elle a distillé une "formation continue" insuffisante et inintéressante au niveau des enseignants secondaires, plus que carente chez les maîtres primaires. Elle n'a que rarement accordé des congés payés, des années de recyclage, de perfectionnement ou de recherche. Aujourd'hui, toutes les mesures prises tendent à montrer qu'elle va encore accroître sa pression et la sélection.

Il est plus urgent que jamais de faire échec à cette politique bourgeoise et de regrouper l'ensemble des maîtres primaires et secondaires dans des syndicats combattifs et autour d'initiatives susceptibles de rallier les plus larges couches d'enseignants sur le thème de la défense de l'emploi, l'amélioration de la formation des enseignants et de la qualité de l'enseignement.

PETITION DU GROUPE ENSEIGNANTS DE LA VPOD (Vaud-Etat) adressée au DIP du canton de Vaud.

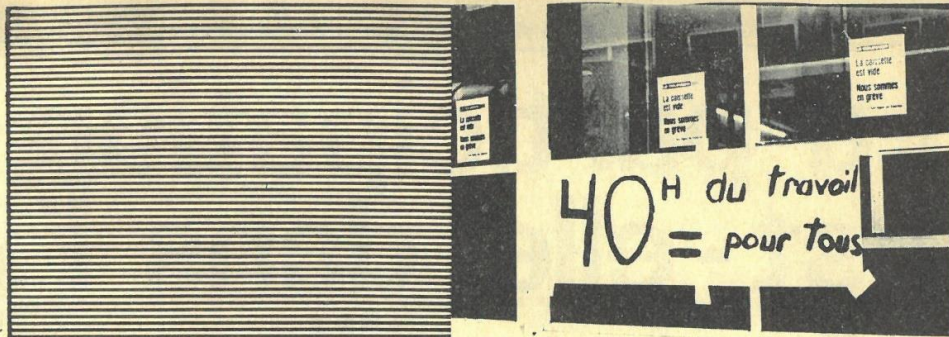
Préoccupés par les problèmes de l'emploi qui se posent de manière de plus en plus aiguë, tant dans l'enseignement primaire que secondaire, désireux d'améliorer la qualité de l'enseignement, soucieux de faciliter la collaboration entre maîtres primaires et secondaires qu'exigeront les nouvelles structures de l'école, les maîtres soussignés demandent au DIP de prendre dès l'année scolaire 1976-77 les premières mesures suivantes:

- fixer à 25 le nombre des périodes hebdomadaires d'enseignants des maîtres secondaires (collège) et primaires, sans diminution de salaire pour ceux-ci;
- supprimer les heures supplémentaires dans le secondaire et intégrer dans l'horaire normal toutes les heures données dans des établissements officiels (technicums, séminaires pédagogiques,...);
- intégrer la formation continue (recyclages) dans l'horaire sous forme d'heures de décharge (et non pas rétribuées partiellement, ce qui est le cas aujourd'hui);
- ne pas augmenter les effectifs des classes et ne pas dépasser, dans l'enseignement primaire et secondaire, le maximum de 24 élèves; les réduire fortement dans les classes où les enfants issus de milieux défavorisés, notamment les enfants d'immigrés, sont nombreux;
- donner aux enseignants dans le primaire et le secondaire la possibilité d'obtenir des postes partiels (et, à l'avenir, mettre aussi au concours des postes partiels), et faciliter l'obtention de congés partiels.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PETITION (on peut demander des listes au secrétariat de la VPOD groupe enseignants, case postale 960, 1001 Lausanne).

— L.P. —

(1) Chiffres et citations sont empruntés à la National-Zeitung, des 30 et 31 janvier, 3 et 6 février 1976.



Celles qui travaillent le plus longtemps: les femmes !

A l'usine ou au bureau ...

Ménagère d'abord, travailleuse ensuite

- * les femmes qui travaillent dans le textile, la chaussure, l'alimentation, etc., bref tous les secteurs industriels "typiquement féminins" font 46 heures et plus par semaine en moyenne.
- * dans les hôpitaux — où 70 à 80 o/o des travailleurs sont des femmes — beaucoup font 55 heures en moyenne quand elles travaillent dans les services (cuisines, nettoyage, etc.).
- * les vendeuses travaillent souvent jusqu'à 50 heures par semaine.
- * le personnel de maison composé avant tout de femmes effectue 64 heures par semaine (60 heures pour les hommes) que ce soit chez des privés ou dans des communautés scolaires, religieuses, etc.
- * Et parmi elles, ce sont bien sûr les immigrées qui font les journées les plus longues et qui gagnent le moins car ce sont les travailleuses les moins formées.

Car, à tous ces éléments, il faut ajouter les faits :

- que les femmes sont les premières licenciées,
- que les femmes sont les moins couvertes par la caisse chômage,
- que les femmes paient plus de cotisations pour les assurances-maladie,
- que les femmes gagnent 30 à 40 o/o de moins que les hommes.

Toutes ces données sont liées au rôle traditionnel qui est assigné à la femme : celui de la mère et de la ménagère. L'absence de formation (sur plus d'un million de femmes actives professionnellement en Suisse, 70 o/o n'ont pas appris de métier), qui a pour conséquence des salaires plus bas dans des secteurs où on exige une moindre qualification, mais où le travail est plus abrutissant et le temps de travail plus long, tout cela résulte de l'idée que le travail de la femme à l'extérieur est secondaire.

L'absentéisme plus élevé des femmes au travail en est bien la preuve : ce sont à elles de rester à la maison pour soigner les malades et de renoncer à toute responsabilité dans leur travail professionnel... , ce sont à elles d'adapter leurs heures de travail à leur rôle au foyer, ce qui implique qu'elles ne peuvent être les égales de l'homme dans la vie politique, économique et sociale.

Le travail à temps partiel n'est pas la panacée !

Chacun sait que les patrons considèrent les travailleuses — les travailleuses dans la majorité des cas ! — à temps partiel comme de la main d'œuvre à bon marché, à qui on ne peut confier de tâches qualifiées, à qui on n'est pas obligé de payer les congés maternité, les congés maladie ou les vacances ... et à qui on peut demander plus intensément "parce qu'on produit davantage dans un temps réduit".



... et à la maison.

Ces discriminations nous donnent une image des conditions et du temps de travail de la femme en tant que salariée, mais cela ne nous dit rien sur la femme en tant que mère, épouse, ménagère, en un mot : en tant que travailleuse domestique non rétribuée.

Une récente étude de l'OCDE montre qu'en Europe, comme aux USA, les femmes actives consacrent au minimum 25 heures par semaine au travail ménager quand elles n'ont pas d'enfants, mais jusqu'à 35 ou 40 heures quand elles en ont trois. Les choses n'ont donc pas beaucoup changé depuis 1965, date à laquelle une enquête effectuée à Zurich montrait que pour les femmes interrogées — qui travaillaient 46 à 48 heures par semaine, cela signifiait 80 heures de travail ou plus en tout par semaine ...

L'enquête de l'OCDE nous dit aussi qu'en moyenne une femme "qui ne travaille pas", — c'est-à-dire qui n'a pas d'emploi rémunéré hors de la maison — travaille néanmoins 2 heures de plus en moyenne par semaine que son mari salarié ! Ce qui prouve que la contribution du mari au travail à la maison reste minimale ...

Le travail à temps partiel n'est pas une solution pour l'émancipation de la femme parce qu'il est conçu pour la confiner dans son rôle subalterne. La preuve : c'est que la majorité des emplois à temps partiel se situent dans des industries à emplois instables et en général non qualifiés.

Les 40 heures immédiatement

Ce que nous revendiquons, c'est donc :

- * une diminution du temps de travail pour tous et toutes : les 40 heures immédiatement.
- * l'ouverture d'équipements sociaux de qualité et très bon marché (restaurants, laveries de quartiers, etc.) pour libérer la femme de son esclavage domestique.
- * des crèches gratuites ouvertes 24 heures sur 24, afin de permettre aux femmes de sortir du foyer et de jouer un rôle à part entière dans la société.
- * une formation égale à celle des hommes et la répartition des tâches ménagères indispensables entre hommes et femmes.

J. H.

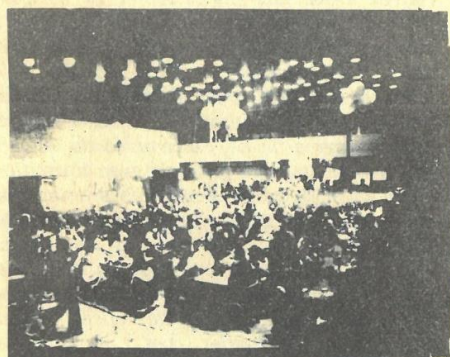
Bulova peut payer



Bulova Watch & Co figure parmi les entreprises de pointe de l'horlogerie américaine, en seconde position derrière Timex. Le groupe employait en 1973 7 600 personnes, dont 5 300 aux Etats-Unis même. Orientée en premier lieu sur la production de montres de qualité, depuis 60 ans elle s'est établie en Suisse.

Depuis le milieu des années 60, les choix prioritaires de Bulova ont été les suivants : d'un côté, des investissements massifs sont consacrés à la recherche et à la production de montres électroniques de la première génération (principe du diapason), ce qui se fait avant tout dans les ateliers de production américains. Parallèlement, la fabrication des montres mécaniques, et avant tout le montage final difficile à automatiser, est reportée dans les régions à bas salaires (Iles Vierges, Samoa). Dans ces succursales, on continue à monter des pièces suisses, ce qui permet de conserver le "Swissmade" (Annual Report, 70, 73, 74).

Au début des années 70, la production des montres électroniques "Accutron" est entreprise en Suisse. L'usine de Neuchâtel produit un modèle "mini-Accutron" pour dames, conjointement avec une usine au Japon, les deux ensemble fournissant ce modèle pour le marché mondial, excepté les USA. A la fin de 1974, le groupe Bulova réalise un chiffre d'affaires de 126 millions en Suisse même, où il emploie 1 300 salariés. La part du marché suisse pour Bulova représente alors 10 à 15 o/o de son chiffre d'affaires global. Bulova est passée au second rang des exportateurs de montres suisses après Omega. (Schw. Handelszeit., 21. 10. 1971).



Les réserves de Bulova

Les actions de Bulova sont les seules actions de l'industrie horlogère cotées à la bourse de Wall Street qui ont rapporté du profit pendant 40 années consécutives. Le trust a des réserves gigantesques : dans le bilan 73, les bâtiments et le parc de machines des 21 fabriques Bulova ne figuraient que pour 19,4 millions de dollars seulement (environ 55 millions de francs). Une somme dérisoire, qui tente de dissimuler des dizaines de millions de réserves, accumulées sur le dos des travailleurs, et qui pourraient

être utilisées pour que les travailleurs n'aient pas à faire les frais de la crise de structure et de gestion de Bulova.

La montre à quartz : pierre d'achoppement

En décembre 1971, Bulova lance sur le marché une des premières montres-bracelets à quartz à affichage traditionnel (aiguilles), à des prix entre 250 et 1 200 dollars. Mais Bulova se refuse à pénétrer sur le marché des montres à quartz à affichage digital, avec l'argument que ce sont des produits "qui peuvent avoir une valeur publicitaire, mais qui n'ont pas de valeur durable pour les consommateurs". (Annual Report, 73).

En réalité, ce qui manque à Bulova, ce sont les connaissances nécessaires pour se lancer sur une base concurrentielle dans ce secteur, tout comme la plupart des trusts horlogers traditionnels, américains et japonais y compris. Le premier modèle digital en été 74 est construit à partir de circuits intégrés fournis par le trust américain "Hughes Aircraft" (Business Week, 16. 5. 1975). Une année plus tard, alors que les trusts de l'électronique effectuent une première percée dans le secteur horloger (Texas Instruments, RCA, National Semiconductor, etc.), Bulova se décide à suivre le courant — mais à quel prix ! Avec la société américaine IDSI (filiale de la General Electric), Bulova passe un accord de Joint-venture (deux groupes de capitaux en fondent un troisième), pour créer la Computron Time Coop., qui espérait apporter en 1975 250 000 montres digitales sur le marché (Business Week, 27. 10. 75). Le nouveau directeur, Yarbrough, vient de General Electric, la part active de Bulova se limite aux marques, aux bâtiments et aux circuits commerciaux.

Vers la liquidation des usines en Suisse ?

Il est clair que lors de la réorientation de Bulova vers le secteur électronique, les places de travail en Suisse et dans les autres pays comptent peu ... Le secteur des montres traditionnelles est de plus en plus réduit, il devrait même être supprimé au milieu de 1976. D'un coup, en février 75, environ 300 travailleurs ont été licenciés à l'usine de Bienne, suivis de 80 autres en septembre, alors que la compensation du renchérissement n'est plus payée depuis le début de l'année. Le chômage partiel est introduit à plusieurs reprises, l'administration concentrée à Bienne. Enfin, début 76, le transfert de toute la production à Bienne est annoncé, puis repoussé à la fin 77 à la suite de la puissante grève avec occupation de Neuchâtel.

L'occupation de l'usine de Neuchâtel, en une semaine, a suffi pour faire reculer les plans de rationalisation de la direction d'une année. Bulova peut payer. Mais seule la continuation de la lutte permettra de garantir le maintien des postes de travail dans le cadre du trust, dans toutes les usines, où qu'elles se trouvent.

Ro. S. 28. 1. 1976

La Brèche consacrera un de ses prochains dossiers à la situation de l'emploi dans le secteur de l'horlogerie.

MASSA Payerne occupée

Payerne : La première usine occupée
(Titre de la Liberté du 7. 2. 76 !)

Massa Maret Assortiments SA appartient pour une moitié à l'entreprise Maret à Bôle (NE) et pour l'autre moitié aux Fabriques d'Assortiments Réunies (FAR), dont le siège est situé au Locle, et qui fait partie du groupe ASUAG. La fabrique de Payerne a donc des arrières solides.

Le 18 décembre, la direction congédiait 22 ouvriers (soit les 2/5), après avoir déjà introduit le chômage partiel. Pourquoi la riposte a-t-elle autant tardé ? En grande partie parce que les travailleurs épargnés par les licenciements craignaient pour leur emploi. Mais lorsque l'on découvrit un plan de liquidation pour les 6 mois à venir, les conditions étaient réunies pour l'unité de tous les ouvriers. L'occupation fut décidée à une très grande majorité dans la nuit de jeudi à vendredi. Le 5 février donc, à 8 h. 30, le patron fut poliment mais fermement mis à la porte, tandis qu'un important stock (on a parlé d'un million de francs) était contrôlé par les occupants. Un comité de travailleurs fut nommé. Quant à la liste de revendications, elle comptait près d'une dizaine de points, notamment concernant la suspension des licenciements, le travail aux pièces, la revalorisation des salaires féminins et diverses indemnités. Certaines revendications avaient été introduites "pour la forme", comme monnaie d'échange ...

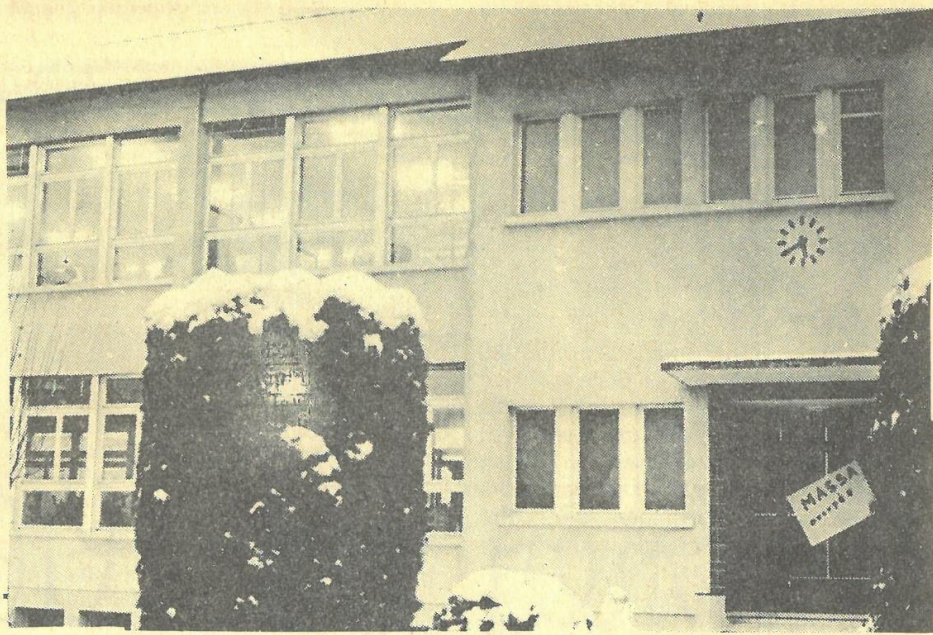
La FTMH entra rapidement en scène, d'abord par l'intermédiaire du secrétariat d'Yverdon, ensuite sous la houlette de Tschumi, qui siège au conseil d'administration de l'ASUAG, en personne. La phase ultime des négociations débuta lundi 9 et se prolongea sans interruption pendant 14 heures. La direction, pressée par l'Association patronale qui voulait en finir au plus vite, exigea et obtint que les grandes lignes du

protocole d'accord soient soumises au personnel sur le champ (à 2 heures du matin). La manoeuvre était évidente. Il s'agissait d'abuser des travailleurs exténués par 5 jours d'occupation et 14 heures d'attente et de tension nerveuse durant les négociations. La reprise du travail fut votée par 90 o/o des occupants en échange d'un certain nombre de garanties qui leur seraient communiquées en détail ... une semaine plus tard. En gros, le protocole d'accord assurait l'emploi aux travailleurs non licenciés et prolongeait le délai de licenciement pour ceux qui étaient congédiés. D'autres aménagements sont prévus, qui seront connus plus tard.

De toute évidence, le résultat de la négociation est en retrait par rapport aux revendications des ouvriers. Mais, dans une région aussi traditionnellement "vaudoise" et libérale-radical que Payerne, où la gauche est très faible et où il n'existe aucune tradition ouvrière, les avantages obtenus sont incontestablement une victoire. En 5 jours d'occupation, les travailleurs ont empêché la liquidation de la fabrique et ont pu arracher des salaires et indemnités se chiffrent par plusieurs dizaines de milliers de francs. Même s'ils n'ont pas obtenu satisfaction sur tous les points (n'oublions pas que leurs revendications étaient très avancées), ils ont prouvé que leur détermination peut faire reculer le patron.

Nous reviendrons sur un bilan détaillé de cette lutte, notamment sur la question de l'organisation des travailleurs, sur le problème de leur opposition à toute "politisation" et sur le rôle de la FTMH. Nous serons alors également en mesure d'analyser le protocole d'accord fixé lors des négociations.

Correspondant Fribourg / 11. 2. 1976



Crissier : un jour d'occupation

La lutte chez "Service-Immeuble SA" Crissier

Dans cette entreprise, la totalité des 25 ouvriers a fait une grève avec occupation des locaux, de lundi 2 février à mercredi 5 février au soir. Le salaire de janvier n'avait pas été versé. Les ouvriers ont revendiqué le paiement du salaire de janvier, le versement du 13^{ème} salaire de 1975, le paiement des frais de transport pour 1975, la reconnaissance de la Commission Ouvrière élue au début de la grève, un décompte mensuel détaillé de leurs paies, un contrat collectif d'entreprise, le paiement des heures de grève, aucune représaille contre les grévistes ...

Il est clair que les "difficultés financières" invoquées pour justifier l'attitude des patrons (dont Franken et Braun, 2 grands gé-

rants lausannois), n'étaient qu'un prétexte pour pouvoir liquider cette S.A. devenue un peu moins rentable. La grève était soutenue par la FOBB; les grévistes et le syndicat ont longtemps hésité à populariser la lutte. Ainsi les travailleurs n'ont pas pu mettre tous les atouts de leur côté. Leur lutte a néanmoins permis d'obtenir le paiement du salaire de janvier et le 50 o/o des heures de grève. Après la reprise du travail, les patrons étaient en outre d'accord de reconnaître la Commission Ouvrière et de conclure un contrat d'entreprise.

Les ouvriers ne doivent pas se démobiler aujourd'hui. Leurs patrons sont de taille. Il n'y a aucune raison pour qu'ils aient renoncé à leur plan de "Rationalisation". Il s'agit de maintenir la combativité !

La Brèche p. 5

La Constituante

Dans sa résolution du 14 septembre 1975, la Fête du peuple jurassien proclamait entre autres sa volonté de "bâtir une République et Canton du Jura", invitant les partis à "faire preuve d'une mentalité novatrice et constructive", et réaffirmait sa confiance au Rassemblement Jurassien pour "sauvegarder l'esprit qui a présidé à l'oeuvre de libération durant un quart de siècle". Mais les proclamations doivent vite faire place aux réalités : s'il conserve formellement son rôle pour "poursuivre la lutte au Sud", le RJ s'efface dans le Nord et avec lui "l'esprit novateur" et les idéaux démocratiques de la "libération"...

L'assiette au beurre

Le 14 janvier par exemple, dans le "Jura Libre", Pertinax rappelait les politiciens à plus de "dignité" :

"A vrai dire, on sent dans les partis une certaine trépidation, qui révèle au bout du compte un certain manque de sang-froid. On aimerait voir les hommes politiques affronter les élections de la Constituante avec un calme dégagé des vulgaires considérations électorales. L'heure de la petite politique sonnera, hélas, toujours assez tôt."

Mais pourrait-il en être autrement ? Pour le RJ, la démagogie sur la "libération" (qui n'est pas identique avec le droit légitime à l'auto-disposition) a, dès son origine, recouvert un objectif précis que la révolution bourgeoise du siècle dernier n'avait pas réalisé : l'intégration d'un canton du Jura indépendant dans l'Etat bourgeois helvétique. Dès lors, quelles que soient ses déclamations sur "l'esprit novateur", le RJ ne peut empêcher ce qu'il a lui-même suscité : le partage du "gâteau" de ce nouvel Etat jurassien pour lequel la petite et moyenne bourgeoisie

en vigueur de la Constitution cantonale." (p. 85) et que "les fonctionnaires en poste dans le canton du Jura auront la priorité à qualification égale." (p. 86). En un mot, il faut faire vite, pour ces Messieurs, et la "bataille pour la Constituante" relève avant tout de la bataille pour les postes et la reprise en main d'un Etat bourgeois "autonome". Nous l'annoncions d'ailleurs dès la mise en route du plébiscite :

"Pour ces secteurs (de la moyenne et petite bourgeoisie), la mise en place d'un Etat cantonal représente non seulement la possibilité de disposer d'un instrument pour faire valoir ses intérêts sur le plan fédéral, pour participer au partage de la manne des subventions fédérales, mais aussi pour créer le moyen de renforcer leur position sociale, de s'assurer une promotion, sans parler des petits avantages que constitue la distribution des diverses commandes pour l'ensemble des travaux publics, etc... Ainsi, le "désintéressement" et la volonté de "défendre la cause jurassienne" ne reposent pas que sur des idéaux d'ordre général... sans contenu de classe." (Question jurassienne et lutte de classe, 1974, p. 3).

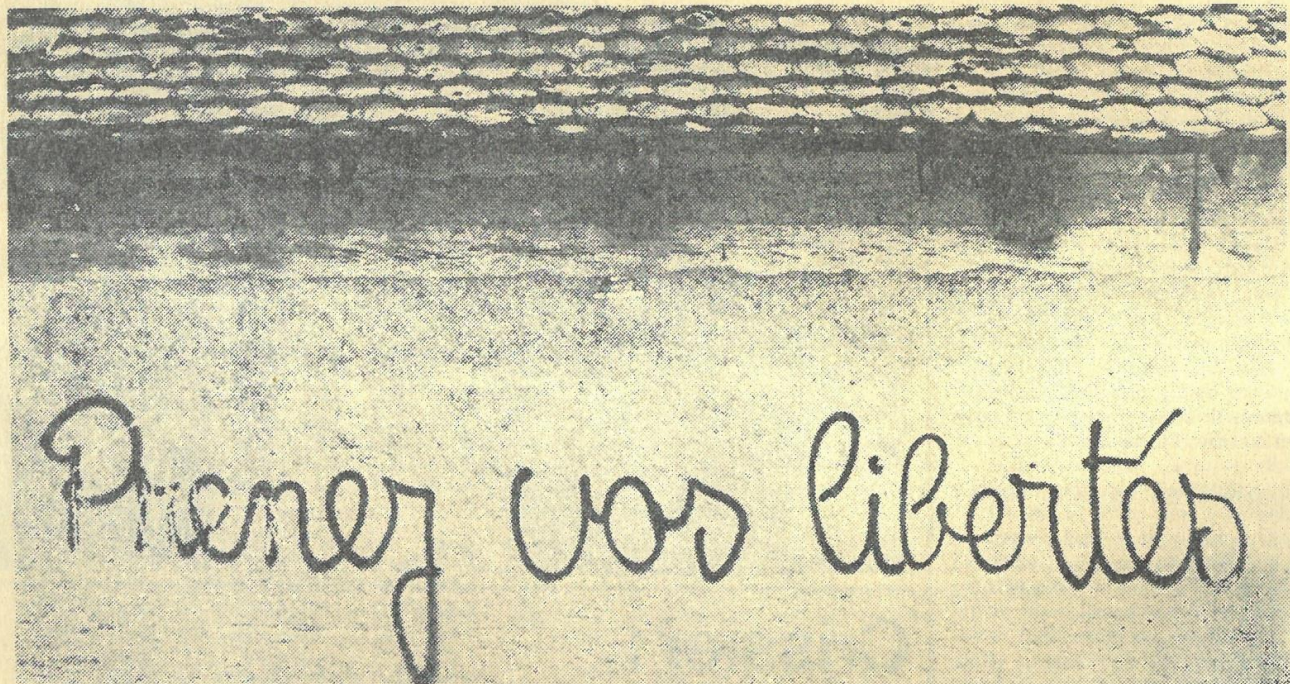
Il va sans dire que les travailleurs jurassiens, la jeunesse qui s'est mobilisée pour "prendre son avenir en main" n'ont aucun crédit à accorder à ces manoeuvres de clocher et aux partis qui les opèrent !

Un canton "différent" ?

Pour toute une frange du mouvement séparatiste, en particulier dans la jeunesse, l'espoir d'un "canton différent" risque donc bien d'être déçu par ceux-là mêmes qui l'ont mobilisé ! Mais en même temps, les limites du mouvement séparatiste lui-même (et de la "libération" qu'il annonce démagogiquement) apparaissent avec évidence. Le mouvement séparatiste a en effet puisé ses forces vives dans des traditions démocratiques réel-

"Quand rien ne bouge dans une société humaine, les rênes de la politique sont souvent aux mains des vieux bonzes, des pères tranquilles, des incrustés. C'est alors le signe de l'ordre établi, du droit positif, des tabous et de l'assiette au beurre. Vienne un bouleversement qui, s'agissant du Jura, n'est rien moins qu'une libération, on voit surgir de très jeunes acteurs pleins d'enthousiasme. Sensibles à tous les carcans comme on peut l'être à leur âge, ils n'ont qu'un désir : forger l'instrument étatique dans le sens de leur idéal, lequel ne correspond en rien au "cantonalisme" étroit et au repli sur soi-même. Tous les postulats du Groupe Bélier ne se retrouveront pas tels quels dans la Constitution, mais — et c'est l'essentiel (!? — réd.) — l'esprit d'ouverture dont il se réclame s'y introduira d'une manière ou d'une autre." (Jura Libre, 14 janvier 1976).

Il serait plus correct de dire que ces espoirs seront, "d'une manière ou d'une autre", floués ! La raison en est simple, et R. Béguelin, membre du PSJ, la tait bien entendu : on ne combat pas le "conservatisme suisse", qui n'est rien d'autre que l'ordre démocratique bourgeois, le droit légal de mettre au chômage ou de baisser les salaires, de n'investir que là où le profit est garanti au détriment de régions entières comme le Jura —, on ne combat pas cet instrument étatique avec "l'esprit de la Révolution Française", mais en mobilisant la classe ouvrière pour la défense de ses droits et de ses revendications indépendantes ! Si "conservatisme suisse" il y a, ce n'est pas dû aux insuffisances de la démocratie semi-directe, mais à l'absence d'un mouvement ouvrier combatif, défendant systématiquement ses intérêts de classe (par ex. une fiscalité uniforme et directe, l'extension des droits démocratiques, etc...). Une constitution ne tombe pas du ciel mais exprime les rapports de forces sociaux à un moment donné : si la Constitution suisse est modifiée par l'inscription du canton du Jura, Béguelin ne démentira pas que cela est dû exclusivement à la mobilisation du mouvement séparatiste ! De même aujourd'hui pour la Constitution jurassienne, alors que les couches bourgeoises et leurs partis s'activent pour mettre en place leur appareil d'Etat, l'élargissement des libertés démocratiques, le type de fiscalité, les diverses "tâches sociales" de l'Etat (santé publique, assurances, etc...) dépendront de la mobilisation indépendante de la classe ouvrière, de ses organisations, de la jeunesse radicalisée.



des anciens districts francophones a soutenu le droit à l'auto-disposition. A peine cette perspective devient-elle réalité que les partis — et avant tout les partis bourgeois (radicaux UDC) souvent débordés par la dynamique du mouvement séparatiste — multiplient les préparatifs... et les listes électorales ! Sans doute, en coulisse la répartition des postes et des prébendes doit-elle aussi aller bon train... L'Ordre des Avocats Jurassiens, félicité pour son "civisme", donne aussi le ton : le cadre de la nouvelle Constitution est livré, sur papier glacé, avant même que le débat n'ait réellement été engagé. Ceci, comme le dit sa conclusion, afin de "mettre en place une organisation administrative et juridique qui puisse succéder sans heurt et sans lacune à l'organisation actuelle et fonctionner parfaitement dès le jour où la Constitution du Jura sera en vigueur." (p. 83).

Le rapport précise même qu'il faudra "prendre de nombreuses décisions — au moins provisoires — (...) bien avant l'entrée La Brèche p. 6

les, et parfois radicales, empreintes de "justice sociale et d'équité", qui s'opposaient non seulement à l'ordre constitutionnel "bernois", mais au conservatisme de la démocratie bourgeoise suisse elle-même. On en retrouve certaines traces dans le projet de l'Ordre des Avocats lui-même, comme par ex. l'instauration du droit de vote à 18 ans, de certains droits consultatifs aux immigrés. On le retrouve surtout dans les propositions du Groupe Bélier, dont l'essentiel est axé sur la volonté de "redonner vie" à la démocratie semi-directe helvétique (droit de censure, extension des libertés démocratiques, police non armée, etc...). D'exercer un "contrôle populaire" sur les institutions, comme si celui-ci allait permettre de donner naissance à un Etat "progressiste".

R. Béguelin, qui en appelle à "l'esprit de la Révolution Française", doit pourtant tempérer lui-même ces aspirations, et du même coup le contenu de ce qu'il caractérise comme une "libération" :

Voilà où se trouve la véritable bataille pour la Constituante. Le mouvement séparatiste — et Béguelin lui-même —, parce qu'il n'introduit pas cette différence de classe mais appelle au contraire à "l'Union sacrée" de tous les Jurassiens (patrons et ouvriers) n'y apportent aucune réponse. Le Groupe Bélier, dont plusieurs revendications doivent absolument être appuyées et même prolongées par le mouvement ouvrier, n'y apporte qu'une réponse partielle : ses propositions sont quasiment nulles dans le domaine social, alors que ces questions sont décisives pour gagner une partie des travailleurs à la défense de leurs intérêts propres dans cette bataille.

C'est pour cette raison que la section jurassienne de la LMR a décidé de présenter des candidats à la Constituante. Nous y reviendrons dans le prochain numéro pour préciser dans quel sens nous entendons le faire.

à suivre

M. T., 9 février 1976

Thonon : interview d'un militant CFDT

A Thonon, les travailleurs de Thomson, trust analogue à ITT, ont mené durant plusieurs semaines une longue grève avec occupation, qui a débouché sur une semi-victoire. Celle-ci aurait sans doute été plus importante si n'avait pas été enregistrée la défection de la CGT quelques jours avant la fin de la lutte. Seule la CFDT a donc apporté son plein soutien d'un bout à l'autre de cette grève, marquée par des formes très dures, et qui a été portée par 200 des 460 travailleurs de Thomson. Seule l'organisation avancée de cette lutte, avec des assemblées générales deux fois par jour, des piquets de grève combatifs, un comité de grève de syndiqués et non-syndiqués élu par l'A.G. et responsable devant celle-ci, a permis d'obtenir une augmentation salariale de 2 o/o pour les plus hauts salaires et de 3 o/o pour les plus bas salaires, réalisant (en partie) l'exigence de l'égalisation des salaires posée par les travailleurs. En outre, ceux-ci ont obtenu l'accroissement des droits syndicaux dans l'entreprise, le remboursement partiel des heures de grève. Cette lutte a rencontré un écho important dans la région, comme l'explique ci-dessous le militant CFDT que nous avons interviewé (avant la fin de la grève).

Interview d'un travailleur de la Thomson (responsable CFDT).

Comment a démarré et comment se déroule la lutte ?

Il y a déjà eu auparavant des réunions entre les délégués du personnel de Thomson et le chef du personnel sur la base de nos revendications. La discussion s'avérait impossible ou portant seulement sur des problèmes secondaires, nous avons profité de la visite du directeur général pour poser nos revendications. Devant le refus de discuter de sa part, invoquant continuellement une impossibilité de décision, nous avons décidé d'organiser un débrayage le 17 décembre. L'assemblée générale a voté dans l'après-midi l'envoi d'une lettre à la direction, avec un délai de réponse fixé au 12 janvier. Le 12 janvier, devant le mutisme de la direction, nous avons décidé, toujours en assemblée générale de faire grève 4 demi-journées par semaine. Cette méthode de lutte ne s'avérait pas très efficace, l'assemblée du 13 janvier a voté la grève générale avec formation de piquets de grève. Durant la première semaine, après plusieurs tentatives réussies de non-grévistes de pénétrer dans l'entreprise afin de continuer le travail nous avons décidé de bloquer les entrées avec des grillages et des câbles, et d'installer des lances à incendies pour dissuader ces non-grévistes d'entrer. Actuellement le blocage est efficace et la direction est partie en déclarant qu'elle nous abandonnait l'usine....

Quelles sont vos revendications ?

Elles portent essentiellement sur la revalorisation et la garantie du pouvoir d'achat. Nous réclamons la suppression de l'injustice que constitue les différences de salaires d'une usine à l'autre dans le trust lui-même. Concrètement, nous revendiquons à travail égal, salaire égal. Ces revendications doivent se traduire à Thonon par une augmentation de 300 fr. pour les ouvriers spécialisés, 250 pour les ouvriers professionnels et 200 fr. pour les techniciens et la maîtrise. Ensuite, il y a les revendications sur l'amélioration des conditions de travail : semaine de 40 heu-

Notes régionales

res, 5ème semaine de congés payés et modification de la prime de transport.

Nous avons aussi des revendications touchant au droit syndical: 12 heures d'information payées par an, globalisation des congés éducation syndicale, reconnaissance des délégués syndicaux suppléants. Evidemment nous réclamons le paiement des heures de grèves.

Comment vous êtes-vous organisés pour mener cette lutte ?

Nous avons deux assemblées générales par jour, une le matin à la fin des piquets de grève et une l'après-midi. Toutes les décisions sont prises en assemblée générale. Un comité de grève, regroupant syndiqués comme non-syndiqués a été élu par l'assemblée. Pour le bon fonctionnement de la grève nous avons formés des commissions. Commission d'organisation du blocage de l'entreprise, commission d'information, de popularisation, de coordination, de gestion des fonds de soutien.

Quelle est la phase actuelle de la lutte ?

Actuellement, après une manifestation à Thonon, et après une intervention auprès des pouvoirs publics, nous essayons de populariser la lutte et d'étendre le soutien, conscient de l'importance de la solidarité, non seulement du point de vue moral mais aussi du point de vue financier. Nous avons eu également une réunion au niveau du trust des délégués syndicaux centraux qui a débouché sur la popularisation et la solidarité sur l'ensemble du trust Thomson: collectes, affiches etc.

Correspondant Genève

Lausanne: manif typos

"Luttons pour nos salaires !
Exigeons les indemnités
de renchérissement !
Halte aux licenciements !
Sécurité de l'emploi !"

Tels sont les mots d'ordre scandés pour la première fois par une manifestation de la branche graphique à Lausanne. Une manifestation qui a réuni plus de 300 travailleurs des fédérations graphiques locales (typographes, lithographes, relieurs), appuyés par une cinquantaine d'autres syndiqués, ce qui représente une mobilisation ouvrière extrêmement importante pour cette branche, (d'autant plus que le temps s'était mis ce soir-là du côté des patrons ...)

Fait exceptionnel également, la manifestation devant le siège des organisations patronales avait été préparée par une assemblée des 3 sections syndicales réunissant 200 travailleurs.

Les travailleurs et leurs syndicats ont envoyé aux instances centrales une résolution dans laquelle ils se déclarent "décidés à tout mettre en oeuvre pour forcer les patrons à payer intégralement les suppléments de renchérissement selon le système par point dès janvier 1976". Ils demandent encore qu'on "se donne tous les moyens au niveau de l'information et de la mobilisation pour renforcer l'action commune de tous les travailleurs ...". Le discours final lors de la manifestation soulignait également le danger qu'il y a de "céder aujourd'hui sur l'adaptation de nos salaires", "d'admettre et d'accepter ... les licenciements, le chômage, la baisse des salaires, l'introduction scandaleuse par le

patronat du chômage partiel ...". L'orateur appelait enfin à ce que "l'unité et la combativité de cette manifestation se traduisent dès demain dans les entreprises."

Ce n'est qu'en luttant sur ces deux plans, la mobilisation syndicale et l'organisation des travailleurs entre eux dans les entreprises, que les travailleurs prendront peu à peu conscience de leur force et créeront une pression susceptible de faire céder le patronat de l'industrie graphique.



Mais il est difficile d'instaurer ce rapport de forces au seul niveau local. La rupture des négociations entre les 3 syndicats et les 3 organisations patronales au lendemain de la manifestation le confirme. D'ici au 27 février, date de la reprise de ces négociations, les travailleurs de Lausanne, qui ont joué un rôle important en prenant l'initiative d'une manifestation, doivent maintenant recevoir l'appui des 3 fédérations au niveau national. Lors d'une assemblée extraordinaire des présidents de toutes les sections, un appel à des manifestations et à des assemblées dans tout le pays a été lancé. Ce sera un début, mais il ne faut pas tarder à envisager d'autres formes d'actions: arrêts de travail, grèves, etc. qui élargiront et approfondiront la mobilisation. Seule la multiplication d'actions à tous les niveaux permettra de faire céder les patrons! Les syndicats locaux FST, USL, FSORC sont d'ores et déjà décidés à poursuivre la lutte.

correspondant, 9. 2. 1976

Lausanne: manif FOBB

suite de la première page

La résolution de la FOBB acclamée par les manifestants ouvriers sur la Place de la Palud rappelait les diverses attaques dont les travailleurs sont victimes, expliquant notamment "que les licenciements sont souvent considérés par le patronat comme une solution de facilité qui lui permet de passer sans pertes la période de récession" et "que des patrons se servent de la peur qu'ils savent donner à leurs ouvriers pour augmenter les rendements et pouvoir ainsi licencier sans diminution de production mais avec une diminution des charges salariales et donc une augmentation des bénéfices, faites sur le dos des chômeurs". La résolution dit encore que les travailleurs de la construction "sauront se servir des exemples récents de luttes pour défendre leurs intérêts".

Le Groupe de travailleurs du Bois et du Bâtiment, dont les activités dépassent le cadre du syndicat, avait mobilisé massivement pour cette manifestation, tout en soulignant qu' "il est faux de croire - avec les directions syndicales - qu'il suffit d'exprimer publiquement notre mécontentement pour "ramener le patronat à la raison". Tout en mettant les travailleurs en garde contre un pur recul tactique du patronat qui se déclarerait "prêt à accepter la discussion" (ce qui ne signifierait pas "prêt à accepter les revendications"), le Groupe proposait les revendications suivantes:

- * Indexation intégrale des salaires !
- * Non aux licenciements !
- * Réduction de l'horaire de travail sans diminution de salaire !
- * 13 ème salaire pour tous, y compris les saisonniers !
- * 4 semaines de vacances pour tous, 5 pour les travailleurs âgés !
- * Créons des commissions ouvrières !
- * Ripostons systématiquement à l'impertinence et à l'intransigeance patronale par la grève et l'occupation de nos lieux de travail !

L'adresse du Groupe des travailleurs du bois et du bâtiment est: case postale 56, 1 000 Lausanne 23

Lausanne: le comité de chômeurs

Vers la coordination à l'échelle nationale de tous les comités de chômeurs !

Le 16 janvier s'est créé à Lausanne un Comité de chômeurs, à la suite d'une première assemblée convoquée par un petit groupe de sans-travail de diverses tendances politiques, et à laquelle participent plus de 50 personnes.

Depuis cette date, 4 assemblées générales se sont tenues, regroupant chaque fois de 35 à 50 chômeurs et travailleurs. Le Comité s'est donné 2 tâches essentielles:

- la mise sur pied d'une "permanence" d'accueil pour tous les chômeurs,
- la définition d'un certain nombre de revendications, ainsi que des méthodes de lutte pour les faire aboutir, ceci dans le cadre des assemblées générales.

Dès le départ, une grande importance a été donnée à ce que ce Comité de Chômeurs soit ouvert à toutes et tous, suisses et immigrés, syndiqués ou non. Il a été bien précisé que ce Comité devait à tout prix rester un instrument de lutte aux mains des chômeurs, et d'eux seuls, tout en recherchant le soutien (indispensable) de toutes les organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière.

Dans ce sens, il paraît essentiel d'arriver à briser la division entre chômeurs et non-chômeurs, division qui ne peut que profiter au patronat. C'est dans cette optique que sont venues successivement des délégations du Comité de chômeurs de Bienne, du Comité de soutien aux travailleurs de chez Bulova, ainsi que des éducateurs et résidents du foyer du Levant à Lausanne.

Un certain nombre de revendications ont aussi été définies en assemblées générales:

- * paiement des indemnités dans les délais prescrits !
- * cotisation de l'assurance chômage prise intégralement en charge par le patronat !
- * transports publics gratuits sur tout le réseau lausannois, sans augmentation des taxes pour les autres usagers !
- * revenu net de fr. 1 800.- au minimum pour tous les travailleurs, avec ou sans emploi; pour tous les chômeurs ayant un revenu antérieur supérieur à cette somme, indemnisation de 80 o/o au minimum !
- * allocation de soutien pour les travailleurs dont le mari est au chômage !
- * 50 francs minimum par jour pour tous les jeunes sans travail !
- * à bas l'article 9, alinéa 4, de la loi fédérale sur l'assurance chômage, qui stipule qu'un travail est réputé convenable s'il est payé jusqu'à 15 o/o en dessous des indemnités de chômage !
- * sécurité du logement garantie pour les chômeurs ! Non aux expulsions, blocage

des loyers; pas d'intérêts de retard pour les chômeurs obligés de payer leur loyer par acomptes.

- * non à l'expulsion des travailleurs étrangers; renouvellement automatique de leurs permis de séjour !
- * non au chômage partiel !
- * à bas les heures supplémentaires !
- * pour les 40 heures immédiatement, sans réduction des salaires ni accélération des cadences !

La CNT (syndicat espagnol), la CRT (Confédération romande du travail - syndicat chrétien), la FCOM (Fédération chrétienne des ouvriers métallurgistes), ainsi que la LMR ont déjà assuré le Comité de chômeurs de leur soutien actif. Nous espérons que d'autres encore vont venir s'ajouter à cette liste, et que le POP répondra enfin positivement aux demandes de soutien que le Comité de chômeurs lui a par deux fois adressées, plutôt que de continuer à discréditer le Comité comme il l'a fait jusqu'à ce jour (2 articles scandaleux, et refus de faire paraître une lettre ouverte dans la Voix Ouvrière).

Face à l'attaque patronale qui ne fait que s'accroître, il est plus que jamais nécessaire de viser à une véritable coopération entre les divers Comités de chômeurs à l'échelle nationale. La première réunion des délégations des différents Comités de chômeurs existants le 14 février, va certainement marquer une étape décisive en ce sens.

- Vive les Comités de chômeurs !

- En avant vers une coordination nationale des Comités de chômeurs !

Correspondant - Lausanne, le 10. 2. 1976



Sept comités de travailleurs se présentent

Depuis quelques mois, sept comités de travailleurs ont entamé un travail commun de discussion et d'échange d'expériences. Ils ont tout récemment publié en commun une première brochure, "rédigée par des groupes de différentes régions de Suisse romande", écrivent-ils dans la préface, "Bienne, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Le Val de Travers, Fribourg, Lausanne, parce qu'ils se rendent compte de la nécessité d'une riposte unitaire et pour tenter aussi de renforcer l'action syndicale".

A commander à la Librairie CEDIPS, 8 bis rue de la Tour, Lausanne, ou aux adresses suivantes:

Comité pour la défense de l'emploi
case postale 93 - Bienne 4

Comité pour la défense de l'emploi - Le Locle
C. U. T. S. I., case postale 47 - 1700 Fribourg 3

Comité pour la défense de l'emploi
au Val-de-Travers,
p/ D. Attinger - 2 123 Saint-Sulpice (NE)

Comité pour l'abolition du statut de saisonnier
p/ N. Gaschen, Grand'Rue 30 - 2416 les Brenets

Groupe de travailleurs du bois et du bâtiment
Lausanne et Renens

Regroupement des travailleurs de la métallurgie
et de l'horlogerie du canton de Vaud - Lausanne

La Brèche p. 7

DOSSIER LE PCF XXII CONGRES

l'abandon d'

Le XXII^{ème} Congrès du Parti Communiste français a eu lieu du 4 au 8 février. Les déclarations publiques de Georges Marchais, les prises de position spectaculaires du bureau politique sur les camps d'internement en Union Soviétique, la publicité autour des "tribunes libres dans l'Humanité, l'unanimité au congrès pour rejeter la référence à la dictature du prolétariat malgré une forte opposition à la base, tout donne à ce congrès un caractère particulier.



Il s'agit avant tout, pour la direction, de redonner une cohérence à la ligne politique du parti, et de répondre ainsi aux interrogations des militants qui comprenaient mal qu'on centre soudain le tir sur le Parti socialiste après avoir tendu la main aux gaullistes. Une homogénéisation du parti est d'autant plus nécessaire à un moment où la crise politique, économique et sociale qui secoue les vieilles sociétés bourgeoises européennes met immédiatement à l'ordre du jour la participation au pouvoir des partis communistes de masse occidentaux.

La situation du PCF est, à cet égard, contradictoire. Depuis dix ans, et notamment depuis la publication du manifeste de Champigny, en 1968, il a cherché à donner une crédibilité à la perspective d'une unité des "forces de gauche" regroupées autour d'un Programme de gouvernement. Ce faisant, il a aidé une SFIO moribonde à renaître de ses cendres. Le nouveau Parti socialiste, profitant du cadre institutionnel et électoral en vigueur, a tiré les marrons du feu de l'Union de la Gauche. Ce fut d'abord la poussée socialiste aux législatives de 1973, puis des scores très élevés en faveur de Mitterrand, dans des régions peu contrôlées par le PC, et enfin une progression permanente du PS lors de toutes les élections partielles depuis deux ans.

La direction du PCF, après avoir poussé jusqu'au bout sa logique réformatrice au lendemain des présidentielles en appelant à l'Union du peuple de France, gaullistes compris, a brusquement réagi à une situation qui la faisait devenir une force d'appoint pour Mitterrand. Ce fut le tournant amorcé lors du XXI^{ème} congrès, en octobre 1974, et le déclenchement de la polémique contre le parti socialiste. Le but était de stopper la progression de ce dernier, en particulier dans les entreprises, en pratiquant une politique sectaire qui consistait à mettre systématiquement en avant dans les luttes, les mobilisations de solidarité, les meetings... le parti.

Cette politique n'a pas payé électoralement. Tout au plus le PCF a-t-il pu faire réapparaître les cellules d'entreprise dont l'essentiel des cadres était investi dans la CGT. Mais, de toute évidence, une telle ligne était difficilement compréhensible pour des militants éduqués depuis dix ans dans la perspective de l'Union de la Gauche.

C'est là que le XXII^{ème} Congrès prend tout son sens, mais en même temps révèle

les contradictions dans lesquelles se trouve aujourd'hui enfermé un parti stalinien.

L'accent mis sur les libertés, les prises de distance à l'égard de l'URSS, l'abandon de toute référence théorique à la dictature du prolétariat témoignent de la nécessité de donner un contenu concret au type de société que veut construire le PCF. Il s'agit ainsi de regagner une crédibilité auprès d'électeurs qui, en réformistes conséquents, préféreraient voter pour un parti qui présentait le maximum de garantie au niveau des libertés. Tournant à l'italienne ? Il est certain que s'ébauche ainsi un rapprochement avec le PCI dans le cadre d'une démarcation des PC de masse occidentaux avec la bureaucratie soviétique. Mais le type d'institutions et le rapport de forces avec la social-démocratie rendrait plus difficile en France l'application d'un projet à "l'italienne".

A cet égard, la mise en sourdine des accusations les plus violentes contre le Parti socialiste ne signifie pas un abandon de la polémique au sein de l'Union de la Gauche. Car vis-à-vis d'un concurrent de plus en plus puissant et crédible aux yeux de la bourgeoisie, la direction du PCF est obligée de gagner sa propre crédibilité par sa capacité d'encadrement de la classe ouvrière. D'où les multiples tribunes qui insistent sur le rôle des communistes dans les entreprises et le lancement d'un débat sur les rapports entre parti et syndicat. D'où également, le souci de relancer l'Union de la Gauche, mais dans un cadre conflictuel. Il est probable, par exemple, qu'une fois le congrès achevé, le PCF recommencera les attaques contre le PS dans la perspective des élections municipales de 1977.

Soucieuse de rendre plus cohérente sa ligne politique, la direction du PCF engage, sans le vouloir, un débat de fond parmi ses militants. A trop se démarquer du PS, tout en maintenant une stratégie réformatrice identique, certains militants préféreront rejoindre un parti qui donne le maximum de chances d'arriver au pouvoir. A trop abandonner une référence même théorique aux principes révolutionnaires, certains militants seront amenés à perdre leurs dernières illusions dans le parti et à se tourner vers l'extrême-gauche.

Le XXII^{ème} congrès n'est que le début d'un mouvement de fond qui va secouer le Parti communiste.

S. L.

L'unanimité pour Georges Marchais ?

Le congrès du PCF a ratifié à l'unanimité le projet de programme qui incluait l'abandon de la référence à la dictature du prolétariat. Est-ce que cela veut dire qu'il n'y a eu aucune opposition dans le PC ? Certainement pas. Mais le centralisme démocratique à la mode stalinienne permet d'élire pour délégués uniquement des représentants de la position majoritaire, en éliminant les opposants aux stades des cellules et des congrès régionaux.

Du reste Georges Marchais le reconnaissait lui-même dans une déclaration faite le 14 janvier au déjeuner de presse : "Ce qui est vrai, c'est que le grand bouillonnement d'idées qui a eu lieu dans les cellules et les sections ne se retrouve pas au Congrès. Nous souhaitons qu'il ait lieu. Je pense que ça se fera." Mais pour ce faire, "formellement" il faudra que la direction décide de "laisser passer" quelques opposants. C'est qu'en effet l'interdiction du droit de tendance fait que chaque congrès de section, et de fédération n'élit que des militants majoritaires. On ne comptabilise pas les opposants, il n'y a pas de représentation proportionnelle. Georges Marchais s'en félicite : "Nous ne cherchons pas à la cristallisation en tendances, en votes..."

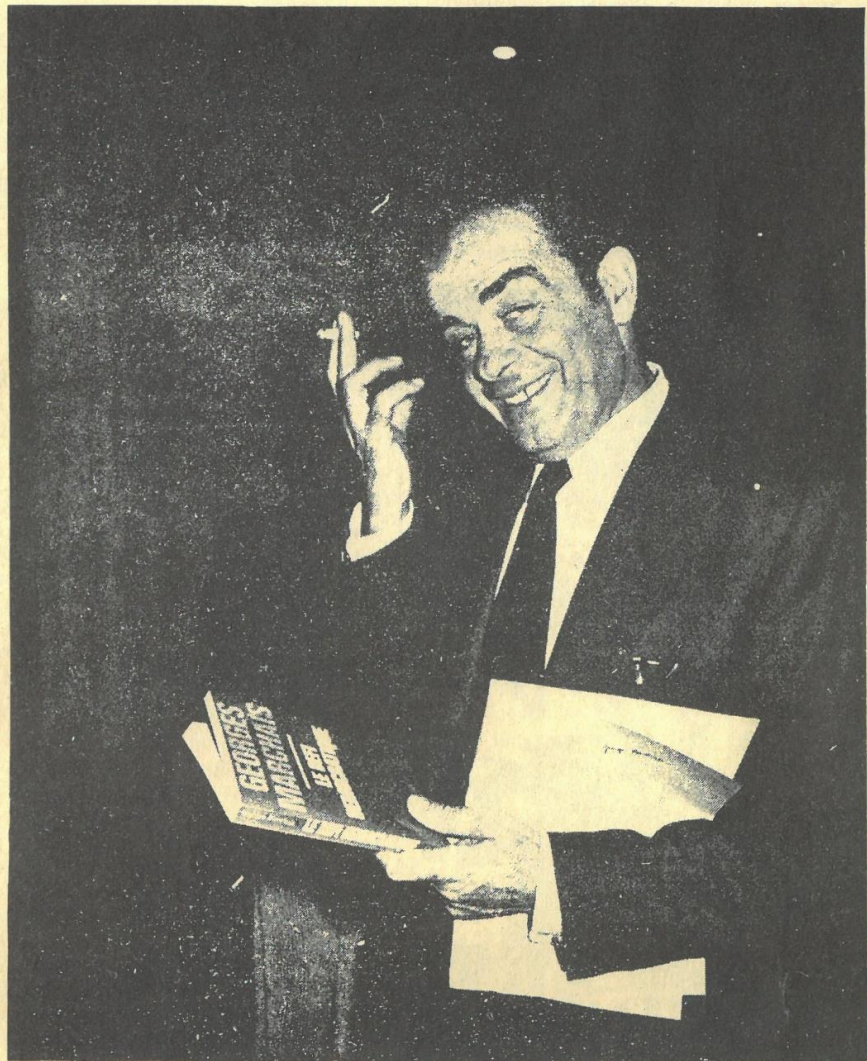
Dès lors, la direction sortante a les pleins pouvoirs et le débat à la base, aussi large soit-il, est sans conséquence. A tel point que pour répondre au malaise, le Bureau politique a décidé de poursuivre dans l'Humanité et France Nouvelle, la tribune de discussion alors que tous les délégués sont déjà élus. Discussion et élections sont deux droits totalement séparés dans ce parti et la perspective de droit de tendance apparaît comme une hérésie social-démocrate.

Beaucoup de camarades du PCF qui ignorent que le parti bolchévique qui a fait la révolution russe était néanmoins traversé par de violents débats de tendances sont persuadés que ce mode de fonctionnement affaiblirait la force du parti et le transformerait en un club de discussion impotent. Ceci est faux ou alors utilise comme modèle la caricature de démocratie qui existe dans la social-démocratie. A la veille d'un Congrès, lorsque le débat est ouvert, les militants doivent pouvoir, sans aucun obstacle, discuter et remettre en cause l'orientation de la direction. Empêcher les opposants de se regrouper sur un texte politique, refuser de les comptabiliser et de leur donner une représentation proportionnelle aux différents congrès, c'est s'engager dans une démocratie formelle où la masse des minoritaires ne compte pas, ne peut apparaître comme une force et par conséquent ne peut réellement enrichir le débat, voire faire changer l'opinion des autres camarades.

Nul doute cependant que ce début de discussion à l'intérieur du PCF permettra le développement d'oppositions à la politique de la direction. Dans de nombreuses cellules de fortes minorités se sont opposées à l'abandon de la dictature du prolétariat, et la direction Marchais n'a plus le "prestige" d'un Thorez pour imposer un suivisme inconditionnel. Les distances verbales prises par rapport à l'URSS amèneront aussi de plus en plus les militants à s'interroger sur le stalinisme et le type de société socialiste à construire. Enfin, talonnée par le PS, la direction du PCF aura de plus en plus de mal à s'en différencier au moment où elle abandonne sur le plan théorique — après l'avoir fait depuis longtemps sur le plan pratique — ses dernières références au marxisme-léninisme.

Qu'en pense le Parti du Travail ?





Le PST et la dictature du prolétariat

Le PST est né en 1945 de l'union d'anciens membres du Parti Communiste suisse et de la gauche socialiste. Il a donc été profondément marqué par le réformisme dès sa fondation. Son premier secrétaire général, Hofmaier, avait d'ailleurs déclaré au congrès de fondation que le PST n'était pas un parti communiste. Ce qui ne l'a pas empêché néanmoins — à de très rares exceptions près — de s'aligner totalement sur la politique internationale de la bureaucratie soviétique et de reconnaître, de fait, le "bien-fondé" de l'emprise de ces dirigeants sur les pays membres du Pacte de Varsovie. Jean Vincent, secrétaire actuel du PST, s'étonne aujourd'hui dans la Voix Ouvrière que l'on puisse faire un rapprochement entre la théorie de la dictature du prolétariat et son parti, car, dit-il :

"On aurait bien du mal — et pour cause — à trouver dans nos thèses, nos programmes, nos statuts, une référence à la notion de dictature du prolétariat."

Et il ajoute :

"Nous voulons tenir compte de nos conditions et particularités nationales. De nos mœurs, de la structure fédéraliste du pays, de la démocratie directe et de la pluralité des partis."

Et encore :

"Tant il est vrai que ce qui a été historiquement nécessaire et inévitable il y a cent

ans ou même soixante, ne l'est pas nécessairement aujourd'hui, précisément parce que le monde a changé, si profondément changé." (V.O. du 6. 2. 1976)

Lénine, qui connaissait assez bien les régimes bourgeois et la démocratie suisse en particulier, a dit que la dictature du prolétariat serait mille fois plus démocratique que la meilleure des démocraties bourgeoises, qui reste malgré tout une dictature brutale de la bourgeoisie, parce qu'elle serait le fait de l'immense majorité du peuple prenant en main la société pour la conduire au socialisme. Et il avait déjà ridiculisé les réformistes suisses fiers de leur Etat bourgeois paré de vertus démocratiques et rêvant de le mettre au service des travailleurs. Et il y a aussi une grande différence entre Marx clamant "Les travailleurs n'ont pas de patrie" et les propos cocardiers de Vincent. Pour nous, le monde a peu changé si l'on ne se laisse abuser par le superficiel. La bourgeoisie est toujours décidée où que ce soit à défendre ses privilèges, et des Thiers sont toujours en réserve pour de nouvelles Communes de Paris. Et ce n'est qu'en n'ayant aucune illusion sur cela que les travailleurs et leurs partis (car nous sommes aussi pour le pluralisme, camarade Vincent !) pourront vaincre et détruire l'Etat bourgeois.

«Dictature du prolétariat» : quel contenu ?

Le débat sur la nécessité ou non de la dictature du prolétariat est devenu en quelques semaines l'un des thèmes centraux des discussions au sein du PCF. Malheureusement, pour certaines couches de ce parti, qui ont adhéré au cours des dernières années, le débat apparaît comme abstrait et académique, et la direction du PCF utilise au maximum cette sous-politisation pour dédramatiser l'enjeu et esquisser les questions fondamentales. Il en est ainsi de la réponse de Guy Besse membre du Bureau politique, à Balibar. Quels sont les principaux "arguments" avancés par la direction pour justifier le tournant ?

1) La dictature du prolétariat est une notion trop restrictive, contradictoire avec l'Union du peuple de France.

Il s'agit ici d'un vieux projet de la direction du PCF qui envisage la formation d'une alliance interclassiste regroupant la classe ouvrière et une large fraction de la bourgeoisie "antifasciste" en 1936 ou "victime des monopoles" au Congrès de Champigny, ou "partisane de l'indépendance nationale" pour ce congrès. Le PCF ne nie pas que la classe ouvrière soit aujourd'hui en extension, notamment par la prolétarianisation d'une partie des couches moyennes, il continue de reconnaître le rôle dirigeant de la classe ouvrière mais refuse d'envisager les alliances sur la seule base des intérêts de la classe ouvrière en faisant croire qu'il peut y avoir un compromis, "la démocratie avancée", avec les intérêts d'une fraction de la bourgeoisie. De fait, le socialisme n'est plus à l'ordre du jour mais, à la place, le PCF propose une étape démocratique illusoire que la bourgeoisie est incapable d'accorder et qui ne peut satisfaire les revendications de la classe ouvrière. En abandonnant la dictature du prolétariat, la direction du PCF veut donner des gages à cette bourgeoisie en lui promettant de ne pas toucher à son Etat.

2) La majorité du peuple conduira la démocratie jusqu'au bout, l'Etat des monopoles ne se transformera pas en Etat des travailleurs par une "mutation brusque".

Il s'agit là non pas d'une nouveauté, mais d'une vieille thèse réformiste qui laisse croire qu'il est possible de faire passer les institutions antiouvrières actuelles (Justice, police, armée, Parlement, etc.) en institutions au service des travailleurs après une victoire électorale. C'est une illusion. Toutes ces institutions ne sont pas neutres, elles ont été créées, modelées pour servir le patronat et il est impossible de les démocratiser progressivement. Les exemples de l'armée au Chili et même au Portugal en témoignent. Pour ne-

or le PCF n'envisage le pouvoir qu'à travers les élections, c'est un cercle vicieux.

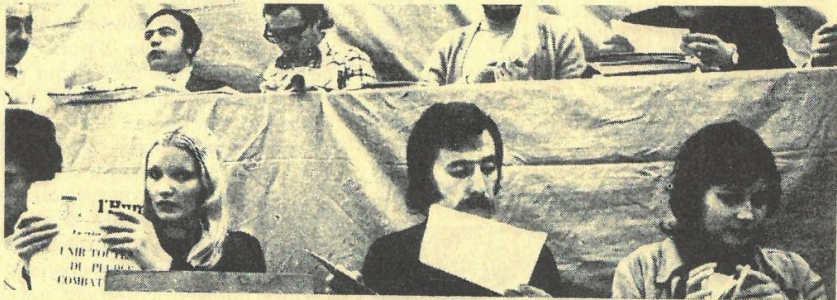
3) Dans certains pays, la gauche a gagné les élections. La France ne sera pas le Chili, mais une puissante majorité électorale isolera l'adversaire et l'empêchera d'utiliser la violence.

C'est encore une illusion. La "gauche" était majoritaire en Espagne, en Indonésie, au Chili. Quand exceptionnellement, elle gagne les élections, alors elle se trouve confrontée au sabotage économique et au coup d'Etat militaire. La bourgeoisie ne recule pas devant une majorité électorale qui menace ses intérêts. Elle est moins légaliste que la direction du PCF et n'hésite pas à utiliser la violence. Au Chili le coup d'Etat est intervenu quand la droite s'est aperçue qu'elle ne pourrait plus gagner par les élections.

La France a connu un coup d'Etat militaire en 1958. Il est criminel d'affirmer qu'il suffit d'une grosse majorité pour sauver le socialisme si on ne s'en donne pas les moyens. La dictature du prolétariat implique des mesures draconiennes, économiques et militaires, contre les exploités, la démocratie la plus large pour tous les travailleurs. Elle signifie qu'on ne construit pas le socialisme avec les outils de la bourgeoisie.

4) Le terme de "dictature" est insupportable aux travailleurs qui pensent au fascisme ou aux "erreurs" commises en URSS.

Ici, la malhonnêteté est flagrante. Le fascisme n'est pas nouveau pour attendre 1976 pour s'apercevoir des dangers de confusion. Quant à l'exemple de l'URSS, il faut aller jusqu'au bout dans la critique et parler d'une caricature de dictature du prolétariat, mais ne jeter pas le bébé avec l'eau sale de la baignoire. Personne ne demande d'aller distribuer des tracts tous les jours aux travailleurs avec comme mot d'ordre : "Vive la dictature du prolétariat". Ce qui nous in-



traliser un Parlement coupé des travailleurs, mal élu, non contrôlé, il faut un autre type de représentation fondé sur un réseau de délégués élus et révocables par les travailleurs. En règle générale, la bourgeoisie arrive toujours à dominer les élections par de multiples moyens (bourrage de crâne de la radio et de la télé, découpage des circonscriptions électorales, etc.). Pour gagner les élections, les travailleurs devraient déjà avoir le pouvoir,

téresse, ce n'est pas tant la formule qui mérite de multiples explications que son contenu politique. Aujourd'hui, le PCF abandonne la formule et le contenu sans avoir démontré que la nature de l'adversaire a changé. Après avoir été remis en cause publiquement c'est le caractère même de la révolution socialiste qui est condamné théoriquement. Un pas est franchi, le PS s'en félicite, et l'on comprend pourquoi.

Un 3^e Congrès ... attendu

La LMR tiendra prochainement son 3^e Congrès National. Deux ans et demi le séparent du dernier : le délai est long, trop long même ! Ce retard s'explique (ce qui ne le légitime pas cependant) par deux choses avant tout. D'abord un développement considérable de l'activité de l'organisation sur le plan géographique (les sections d'Argovie-Soleure, du Tessin, de Bâle ont été formées depuis 1973) et surtout dans le travail ouvrier et syndical, dans le mouvement de libération de la femme, dans l'immigration et le milieu apprenti, etc. Les problèmes politiques, l'investissement militant aussi qu'a exigé cette croissance nouvelle de l'organisation ont rendu plus difficile la maîtrise des problèmes d'ensemble auxquels nous sommes confrontés. Mais il faut y ajouter, au cours de la dernière année, la situation nouvelle créée par la première récession profonde du capitalisme suisse : ce changement dans la situation objective devait être cerné de plus près. Quelles modifications entraîne-t-il tant dans la politique de la bourgeoisie que dans le mouvement ouvrier ? C'est avant tout à ces questions que sont consacrés les débats centraux de ce 3^e Congrès.

Les résolutions du 2^e Congrès (1) analysaient le cadre général du développement du capitalisme suisse depuis la dernière guerre mondiale et insistaient en particulier sur le fait que l'expansion exceptionnelle des vingt dernières années, stimulée par une inflation croissante, atteignait un point limite où les problèmes structurels se posaient de manière accrue. Dans ce sens, nous soulignons que le capitalisme suisse se trouvait à un "tournant" vers une période de déclin prononcé, d'attaque patronale plus directe à l'emploi, aux salaires et aux conditions de travail. 1975 a largement confirmé ces prévisions. L'offensive patronale préventive des années 1971-73 (tentative de limitation des salaires avant tout) a fait place, avec la crise, à une offensive systématique tant de l'Etat (limitation des dépenses sociales) que du patronat (chômage, travail court, etc...). Même en cas de reprise, cette politique va se poursuivre — y compris le maintien d'un volant de chômage — vu l'exacerbation de la concurrence internationale et la claire volonté des capitalistes suisses d'utiliser cette récession et les avantages de la "paix du travail" pour restructurer leurs entreprises au coût le moins élevé. L'élimination des postes de travail est déjà aussi élevée que durant la crise des années 30 et la Suisse connaît le pourcentage le plus élevé d'Europe de travailleurs forcés au chômage partiel !

Quelle riposte développer ?

Mais contrairement à la plupart des pays européens, la riposte des travailleurs (marqués par le poids de la paix sociale) ne s'est manifestée ni dans le mouvement syndical, ni hors de lui sur l'initiative de travailleurs plus combattifs capables de déborder dans l'action leurs directions collaborationnistes. La suite de grèves avec occupation de ces dernières semaines laisse entrevoir un changement, mais il reste encore limité à la Suisse romande et à des luttes très sectorielles.

A l'avenir, cependant, ce retournement de la situation (qui sape le mythe d'un "capitalisme sans crise") va commencer à se répercuter dans le mouvement ouvrier. Pour les directions du PS et des syndicats, il peut les contraindre — surtout si un début d'activité de la classe se manifeste — à devoir "monnayer" différemment leur collaboration



gouvernementale ou contractuelle. C'est le sens de la "paix du travail relative" développée aujourd'hui par une partie de l'appareil syndical. En même temps, des composantes nouvelles pénètrent dans les syndicats (immigrés, jeunes travailleurs, femmes liées à l'expérience du mouvement de libération de la femme, techniciens et enseignants influencés par la radicalisation de 1968, etc...) qui créent une base sociale un peu plus large pour le développement d'une opposition combattive, sur des positions de classe, dans les syndicats. Cependant, le facteur le plus décisif sera la capacité des travailleurs les plus avancés de stimuler certaines luttes directes et victorieuses qui révèlent l'efficacité de l'action directe aux yeux de nombreux travailleurs (comme l'a été Bulova dans une certaine mesure) et prépare ainsi le terrain à une riposte plus large de certains secteurs de la classe ouvrière.

C'est à partir de ces données que doivent se déterminer les tâches centrales pour les révolutionnaires : mettre tout en oeuvre pour s'efforcer de combler le vide laissé par la passivité et la collaboration des directions traditionnelles en développant systématiquement une politique d'unité dans l'action, autour d'objectifs précis, qui permette à la fois d'engager un renouveau de l'activité directe des travailleurs et de faire émerger un pôle combatif, de classe, dans le mouvement ouvrier. Dans les mois à venir, la bataille sur l'emploi, le temps de travail, la sécurité sociale et les salaires sera de ce point de vue prioritaire. Tous les exemples, même restreints, de lutte de ces derniers mois, comme les batailles politiques engagées (par le biais des initiatives) sur la sécurité sociale et les 40 heures montrent que, même avec de faibles forces et à condition de savoir susciter, par leur initiative, un front large et unitaire, les révolutionnaires peuvent jouer un rôle non négligeable pour commencer à modifier le rapport de force dans le mouvement ouvrier et face au patronat. C'est surtout sur cette question que la politique suiviste d'organisations comme le POCH ou les restes de la Conférence de

Berne a des conséquences graves qui limitent les possibilités de premières ruptures de la "paix du travail".

Si ces questions prennent aujourd'hui la priorité, c'est aussi parce que la prolongation de toutes les manifestations de la "radicalisation jeune" (luttes dans l'école, antimilitaristes, solidarité internationale) et les perspectives pour l'immigration comme pour la lutte des femmes dépendront, en dernier recours, de la reprise (ou non) de l'activité de la classe ouvrière elle-même. Mais en même temps, ces mobilisations (qu'on pense à l'Espagne, par ex.) peuvent jouer en retour

vers une reprise de l'activité politique du mouvement ouvrier. C'est vers cet objectif que les révolutionnaires doivent s'efforcer d'orienter leur travail dans ces secteurs, sans se soumettre aux tendances atomisées, sectorielles, de multiples "fronts de lutte".

Adapter l'organisation à ces tâches !

Telles sont les principales questions abordées dans le projet de "thèses politiques". En outre, ce Congrès devra se prononcer sur deux résolutions particulières consacrées au travail apprenti et à l'orientation de la LMR dans le mouvement de libération de la femme. En effet, l'insertion de l'organisation dans la jeunesse ouvrière acquiert une importance décisive pour la période à venir et exige une clarification des positions politiques d'ensemble sur cette question. De même, l'émergence d'un mouvement des femmes depuis 1973/74, la clarification du rôle et des perspectives d'un "mouvement autonome", l'ouverture (aussi !) de l'organisation à ces questions nécessitent de tirer un premier bilan de notre travail dans ce secteur.

Toute une partie du Congrès sera enfin consacrée aux questions organisationnelles. Il s'agira non seulement de renouveler les instances de la LMR sur la base des débats politiques du Congrès, mais aussi et surtout de répondre aux questions les plus urgentes nées de la croissance de l'organisation et des tâches à résoudre : une structuration plus systématique du travail ouvrier et syndical, l'amélioration du débat et de la formation interne, l'intégration des expériences sectorielles et locales, etc...

Nous aurons l'occasion d'y revenir, au lendemain du Congrès, dans ces colonnes comme dans la brochure où seront publiés les principaux textes et résolutions des débats.

M. T., 9 février 1976

(1) cf. la brochure "Le capitalisme suisse, le mouvement ouvrier et les tâches des révolutionnaires", CEDIPS, 1975, fr. 15.-

Deux exe Espagne

Standard, branche espagnole du groupe multinational ITT, emploie dans ce pays 20'000 personnes. Les salaires y sont bas. Les licenciements se sont succédés par vague depuis 1967 déjà.

Les travailleurs d'ITT sont en lutte depuis sept semaines dans la région madrilène, où ils représentent un secteur d'avant-garde. Les revendications qu'ils avancent vont à l'encontre aussi bien de la politique patronale (ITT a fait 4'200 millions de pesetas de bénéfices en 1974 — en tête de toutes les entreprises espagnoles) que de celle du gouvernement, qui veut imposer le blocage des salaires. Ils exigent des salaires de 25'000 pesetas net, 30 jours de congé, la semaine de 40 heures, 100 o/o du salaire pour les retraités, la réembauche des licenciés.... Des revendications qui par la suite ont été reprises par l'ensemble des métallos madrilènes.

La publication en novembre du décret gouvernemental instituant le gel des salaires entraîne une réaction immédiate des travailleurs de Standard-ITT, qui décident de mener la lutte autour de leur anti-projet. Dès lors, les négociations prennent l'allure d'un test national, vu la nature de l'entreprise et sa place sur le marché espagnol. Le 4 décembre, la direction offre dérisoirement 19,1 o/o d'augmentation. Les jours suivants, des arrêts de travail se multiplient dans toutes les usines. Du 13 au 18 décembre la grève se déclenche à Ramirez de Prado, Villaverde, Barajas, Mandez Alvaro et à Tolède.

Après 45 jours de grève, un comité central de grève est enfin mis sur pied, regroupant autour de la coordination des commissions ouvrières les délégués syndicaux combattifs et certains délégués élus en assemblées d'entreprises. L'existence de ce comité est la condition d'une victoire de cette lutte-test. Les grévistes de Standard-ITT en sont d'ailleurs conscients : non seulement ils ont fait systématiquement appel à la solidarité active des travailleurs madrilènes, mais aussi ils s'adressent à l'ensemble des travailleurs employés partout dans le monde dans les usines ITT et leurs nombreuses ramifications. Cela nous concerne nous aussi en Suisse. Leur appel international doit être entendu !

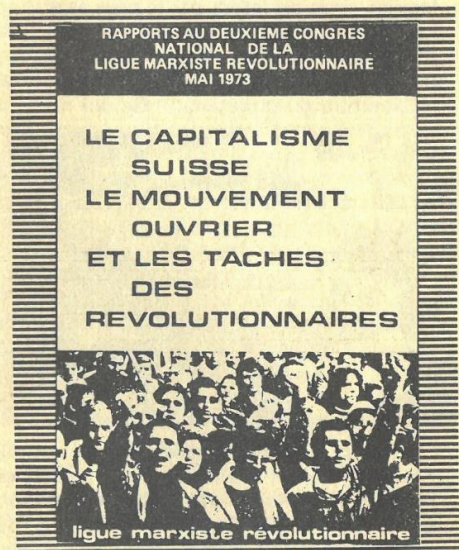
Appel international des travailleurs d'ITT-Espagne

"Nous savons que derrière Standard, est ITT, que nous nous affrontons à une firme multinationale dont les pratiques internationales sont connues de tous (et si quelqu'un ne s'en souvient pas, qu'il se rappelle le Chili). (...)

Notre unité est très forte mais ITT l'est aussi. C'est l'heure de la solidarité (...) Nous nous adressons aux camarades qui travaillent dans les entreprises ITT du monde entier en leur demandant leur appui. Que la production qui ne sort pas de nos usines ne se fabrique pas plus ailleurs. Nous demandons leur solidarité économique ou de tout autre nature". (Appel signé par Adolfo Pinedo, au nom des travailleurs de Standard, actuellement en prison).

Le 19 janvier, c'est l'Assemblée des travailleurs elle-même qui reprenait cet appel en le précisant :

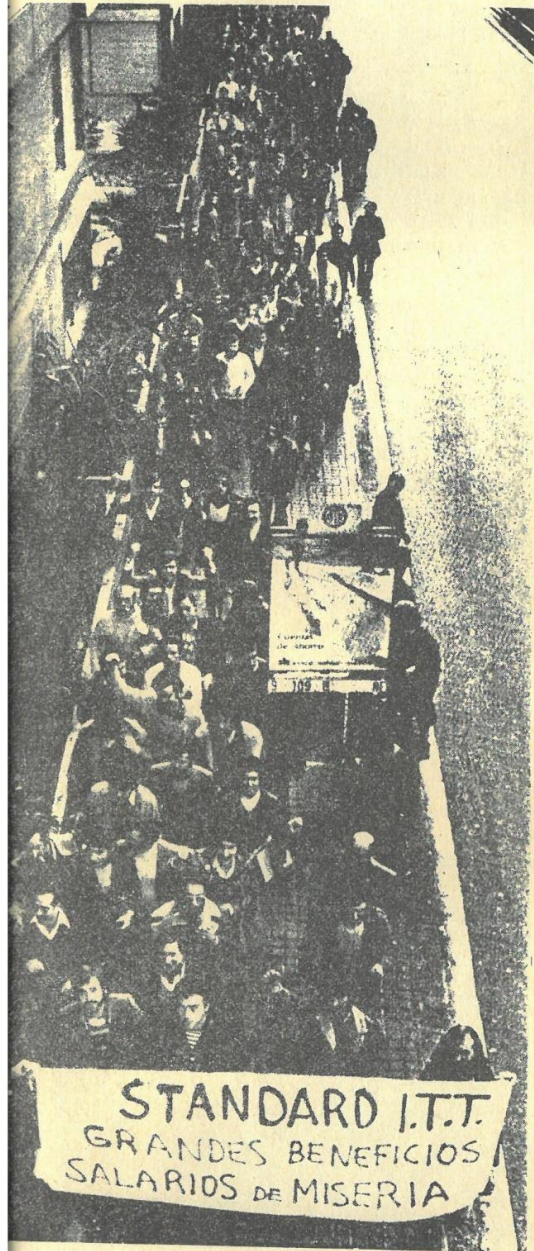
"Nous faisons un appel international à toute la classe ouvrière pour que, sans dis-



Meeting du Cercle Karl Marx
OU VA L'ITALIE ?
avec des militants ouvriers italiens
Salle des Vignerons / Gare CFF / Lausanne
Jeudi 19 février à 20 heures
La Brèche p. 10

Principes de lutte dans des multinationales

ITT Standard



inction d'idéologie et avec son appui, nous trouvons une victoire qui fasse de l'Espagne un pays démocratique, non de parole mais de fait et de droit; aussi nous demandons:

- 1) Une aide financière de tous les syndicats, sections, etc.
- 2) Des pressions sur les multinationales: ITT Chrysler, John Deer, Erickson, Kelvinator, et dans toutes ses filiales et maisons-mères.
- 3) Le boycott des entreprises qui licencient, sanctionnent ou prennent des mesures de représailles contre les travailleurs.
- 4) Que tous les syndicats considèrent comme un devoir moral de nous représenter devant les organismes syndicaux et politiques internationaux. (OIT, Conseil de l'Europe, etc.) dans la mesure où l'actuel syndicat vertical espagnol représente seulement le patronat et le gouvernement.

Nous manifestons notre opposition aux détentions et à la répression exercée contre nos camarades et représentants. Enfin, nous confirmons notre intention de continuer la lutte jusqu'à obtenir tout ce que nous revendiquons, appuyés par la force et la solidarité de la classe ouvrière espagnole et internationale.

Madrid, 19 janvier 1976
l'Assemblée des travailleurs.

Portugal

Timex

Nous publions des extraits d'une interview de la commission des travailleurs de l'usine Timex-Portugal, filiale d'une multi-nationale US, la Timex Inc. La direction de la filiale portugaise a annoncé le licenciement de 600 travailleurs, et, devant la réaction des travailleurs, a prononcé le lock-out. Déjà la direction a expédié à l'étranger des stocks de montres, comptant sur la production des usines européennes de Dundee (Ecosse) et Besançon pour assurer la fourniture des marchés internationaux. D'où l'enjeu de la solidarité internationale à forger, en Suisse aussi où Timex possède une administration occupant quelques dizaines d'employés à Lausanne: TIMEX International SA, avenue Jordils 5.

Où en est la lutte ?

Après le lock-out que la bourgeoisie a tenté d'imposer le jeudi 22 janvier, les patrons ont ordonné la fermeture de l'usine le lundi suivant. Quand les travailleurs sont arrivés, la porte était à demi fermée. Le service d'ordre, sous la responsabilité de la commission des travailleurs, a reçu l'ordre de ne laisser entrer que les travailleurs, la commission des travailleurs ayant décidé que tout le monde en accord avec les syndicats, rentrait, pointait, puis se rassemblait dans la cantine. Les locaux de travail avaient été fermés à clés par la direction. On a commencé à faire des délégations au ministère du travail. Sans qu'on puisse rencontrer le secrétaire d'Etat au travail, celui-ci a fini par reconnaître l'illégalité du lock-out.

La solidarité des chauffeurs de car

A partir de là, on a continué, parce qu'on sait qu'on a raison. Un plan de travail a été mis en oeuvre pour récolter de l'argent, et résoudre les problèmes les plus immédiats, comme le problème des transports. Il y a eu un plenum des employés de téléphone de Lisbonne et Porto où nous avons fait une collecte, ainsi que dans une assemblée générale des employés de banque. Nous avons reçu l'appui des camarades du cinéma qui vont produire un film "publicitaire" et organiser une tournée de projections et de collectes. C'est ainsi qu'un film sera projeté dimanche, en séance spéciale, dans un des plus grands cinémas de Lisbonne, le Sao Jorge, pour soutenir notre lutte.

Existe-t-il une coordination avec d'autres commissions de travailleurs ?

Une réunion générale des commissions de travailleurs de la région de Setubal (où se trouve l'usine Timex) est programmée, ainsi qu'une coordination des commissions de travailleurs des entreprises multi-nationales afin de développer la mobilisation des travailleurs. Nous devons combiner deux processus: le renforcement du rapport de forces pour les négociations avec le ministère et avec le patronat, et l'extension à une échelle de masse de notre lutte et de nos expériences.

Une coordination des Commissions de travailleurs

Comment s'organise la solidarité des travailleurs des entreprises de la zone de Setubal ?

Vendredi dernier, il y a eu deux assemblées: d'une part, celle des commissions de travailleurs de la commune d'Almada pour discuter de la lutte, et d'autre part, une réunion s'est tenue avec les travailleurs de la Transul (société de cars dans la banlieue industrielle sud de Lisbonne) pour résoudre le problème des transports des lock-outés. En effet, la direction de la Timex avait averti ces travailleurs que s'ils mettaient leurs cars à notre disposition, ils résilieraient le contrat d'entreprise existant entre la Timex et la Transul pour le transport des employés. C'était du chantage. Il faut préciser que tout le personnel employé à la Timex, qui est une usine isolée dans la campagne, habite très loin et ce problème des transports est un problème essentiel à résoudre pour la poursuite de l'action. Qu'est-il sorti de cette réunion ? La Transul va placer aux lieux de

ramassages habituels, des cars de service régulier mais en nombre supplémentaire, et gratuits, pour les travailleurs de la Timex. Ainsi la direction de la Timex ne pourra pas avoir de prétexte pour résilier son contrat et espérer isoler la lutte des travailleurs de la Timex.

Les commissions de travailleurs de plusieurs multi-nationales Fiat, General Motors, General Electric, ITT-Sheraton, se sont déjà solidarisées avec votre lutte. Que comptez-vous faire sur ce terrain précis ?

Nous allons tenir une réunion le 4 février avec les commissions de travailleurs des multi-nationales. Afin de discuter de l'affaire de la Timex et de la situation des multi-nationales.

Nous percevons très bien que notre cas n'est pas isolé et que l'assaut des dirigeants de la Timex fait partie d'une tactique orchestrée des multi-nationales. Par exemple, ce qui s'est passé à l'Automatica (Plessey) où le patronat a décrété un lock-out partiel et a expédié une partie des machines vers les Bahamas montre que les multi-nationales vont mener une attaque en France. Si nous ne parvenons pas à dépasser les problèmes partisans, si nous ne réussissons pas à constituer un Front unitaire pour combattre l'impérialisme, alors nous connaissons d'énormes difficultés.

Une partie des stocks de la Timex a été envoyée par la direction à l'usine de Dundee en Ecosse. Avez-vous tenté de contacter les travailleurs de cette usine ainsi que ceux de Besançon ?

Oui, nous avons essayé. Mais nous avons eu quelques difficultés pour réaliser cette liaison. Notamment à cause des niveaux différents de conscience et d'organisation des travailleurs dans les usines du trust Timex en Europe. En effet dans ces usines, il n'y a pas l'équivalent de notre commission de travailleurs. Ici par exemple, nous sommes tous syndiqués alors qu'à Besançon, 30 o/o seulement des travailleurs sont inscrits à un syndicat. De plus les contacts prennent du temps à cause de la bureaucratie syndicale. Nous avons pris contact par l'intermédiaire de notre syndicat, avec la CFDT-Besançon et nous avons envoyé une lettre à Dundee. Mais nous n'avons par encore reçu de réponse.

L'organisation de la grève

Comment s'organisent les travailleurs, comment mettent-ils à profit leur expérience de la grève faite en juin-juillet 1974 ?

Nous avons largement progressé, dans le degré d'organisation et de mobilisation. Pour l'instant nous n'occupons pas l'usine, toujours bouclée, mais la cantine et nous n'y restons que pendant les "heures de travail". Nous organisons la cuisine qui est faite par l'ensemble des travailleurs, les camarades du cinéma ont fait passer des films comme "Octobre" et "La grève" de S. M. Eisenstein pour occuper le temps libre. Comme les ouvrières (qui sont l'immense majorité des employés de la Timex) amènent leurs gosses pour occuper, des artistes et des clowns viennent à l'usine pour leur organiser des distractions. En même temps plusieurs commissions ont été mises en place: cantine,

information, contact, coordination. Dans le même temps, nous travaillons à un dossier qui sera notre projet de fonctionnement de l'usine. Plusieurs heures par jour, les travailleurs se réunissent en divers groupes pour en discuter et donner de nouvelles idées.

Les travailleurs de chaque atelier, de chaque secteur ont un représentant à la commission de travailleurs. Après que chaque département et secteur se soient réunis, les points sont discutés dans la commission de travailleurs, puis chaque délégué retransmet ces discussions dans son secteur. S'il y a des problèmes très importants nous nous réunissons après les assemblées de secteur en assemblée générale.

Nationaliser oui mais ...

Peux-tu expliquer le plan général de reconversion de l'entreprise élaboré par les travailleurs ?

Notre étude n'est pas complète: il nous manque des éléments qui sont confidentiels et que les cadres tentent encore de nous cacher.

Certains secteurs devraient être reconvertis, comme le secteur des machines de coupe qui pourrait ainsi fabriquer des outils pour le secteur de l'horlogerie ou d'autres secteurs. Il y a aussi d'autres secteurs qui pourraient être reconvertis: ainsi nous pourrions fabriquer des réveils et des instruments de précision et diminuer d'autant les importations portugaises.

La possibilité de reconversion n'exige-t-elle pas, comme préalable, la nationalisation sous contrôle ouvrier de l'usine Timex ?

Il serait nécessaire d'aller plus loin dans l'étude de l'ensemble de la branche horlogère au Portugal, car nationaliser cette seule entreprise créerait des problèmes; nous sommes en effet dépendants par exemple, d'autres usines en Europe. Nationaliser, oui, mais à condition de nationaliser toute l'industrie horlogère.

Spinola à Genève

Un touriste pas comme les autres ...

Alors que les forces de police salazaristes PSP et GNR ont tiré sur des manifestants à deux reprises, au mois de janvier, et abattu plusieurs travailleurs au Portugal, alors que l'extrême-droite relève la tête (manifestation du CDS - Centre démocratique et social - à Lisbonne) et que des unités fascistes poursuivent leur entraînement et leurs coups de main depuis l'autre côté de la frontière espagnole, le général Spinola multiplie les contacts dans le monde entier et prépare son retour au Portugal. Ses activités (recherche d'armes et de fonds, etc.) sont quelque peu compromettantes pour des régimes comme celui de Giscard d'Estaing, qui pourtant ne fait pas la fine bouche devant le shah d'Iran. Spinola n'a pas obtenu la prolongation de son visa en France. Et comme il est interdit de séjour en Espagne, où sa présence susciterait sans nul doute un vaste mouvement de protestation de la classe ouvrière, il a choisi la Suisse, qui l'accueille à Genève en "touriste". Un touriste déjà las de sa "tournée" à l'étranger, si bien qu'il entreprend tout pour retourner dans son pays, même si ce doit être à la tête d'une colonne blindée.

Dénonçons la présence de l'ambassadeur international de la réaction portugaise ! Le conseil fédéral est complice de cette mascarade !

(Spinola peut mener librement ses activités, alors que le même Conseil fédéral continue à refuser l'entrée à des militants révolutionnaires tels que Mandel, ou, la semaine passée, à Büchner, un professeur allemand invité à Zurich à la fête du "Secours Rouge".)

La Brèche p.11

De la libération à la réunification

6 mois après la libération de Saïgon se tenait dans cette même ville une "Conférence consultative politique". Celle-ci devait décider des étapes ultimes de la réunification du pays mais elle fut également l'occasion de la réaffirmation du caractère de la révolution vietnamienne: la réunification s'avère être une urgente nécessité, exigeant la transcendance rapide vers le socialisme, comme l'affirme Truong Chinh dans le rapport principal en disant que le Sud "ne doit pas attendre que soient accomplies toutes les tâches de la révolution nationale, démocratique et populaire pour entamer la révolution socialiste et l'édification du socialisme" (Nouvelles de la RDVN du 25.11.1975).

Le legs américain

Du fait de la durée et de la puissance de l'intervention US, l'héritage du GRP comporte un passif incroyablement lourd, hormis ce que les Américains ont dû laisser au Vietnam dans la panique des derniers moments (près de 600 avions de combat, 1'500 chars, un système ultra-moderne de communication, quelques entreprises).

Les ravages physiques de la guerre aérienne ont été terribles: en moyenne, tant les vergers que les plantations ainsi que le cheptel bovin ont été anéanti de près de 45 o/o.

D'autre part, la structure sociale de la société vietnamienne a été brutalement disloquée en quelques années. La population de Saïgon représente à la libération plus de la moitié de la population du Sud-Vietnam et se compose d'environ 300'000 travailleurs, de 1,5 million de chômeurs hérités de Thieu, 1,5 million d'anciens soldats ou policiers démobilisés et 500'000 prostituées et trafiquants.

Enfin la dépendance économique et culturelle à l'égard du marché mondial était totale. Un aspect caricatural en est le fait que sur 98 546 inscrits à l'Université, 29 905 l'étaient en droit et 26 673 en littérature (!) et ... 0 dans les études vétérinaires et les forêts !

Trois campagnes

Pour s'attaquer aux racines du mal, trois séries de mesures ont été prises successivement:

Pour réadapter la structure sociale au niveau de la productivité dans le pays, le GRP prévoyait le retour dans leurs terres de près de 3 millions de personnes. Environ 100'000 départs ont lieu par mois actuellement.

Pour vaincre l'inertie de cette population semi-urbanisée et pour accélérer la mise en valeur des campagnes détruites, un mouvement de distribution de terres et d' "équipes d'entraide mutuelle" a été lancé.

Deuxièmement le pouvoir révolutionnaire prenait le contrôle de la masse monétaire par la création d'une nouvelle piastre afin de briser la spéculation et de contrôler les prix. A partir de septembre, les sommes changées n'étaient rendues que jusqu'à concurrence d'une certaine somme par mois.

Insuffisante par elle-même, cette mesure fut complétée par une campagne visant à "abolir la classe des compradores" qui ont continué après la libération à briser les marchés, à entretenir artificiellement des pénuries sans que le pouvoir révolutionnaire puisse y faire grand chose. Le 10 septembre, le GRP engage cette campagne en menaçant et en organisant des manifestations de masse. D'importantes stocks de marchandises étaient découverts et, sitôt celles-ci mises en vente, les prix se sont effondrés de 30 à 50 o/o.

La Brèche p. 12

L'urgence de la réunification

Alors que le GRP engageait la campagne contre les compradores, il offrait l'aide de l'Etat aux "bourgeois nationaux, petits industriels, artisans et petits commerçants". La machine productive doit absolument être remise en marche et l'Etat se contente de contrôler ce qui reste du secteur privé par les syndicats et par le secteur de l'Etat en ce qui concerne les tenants et aboutissants de la production: alors que le capital privé se trouve dans les petites entreprises, les banques et les assurances sont complètement prises en charge par l'Etat qui par ailleurs contrôle le commerce extérieur.

Même si ces mesures vont dans le sens de permettre un assainissement rapide et un redémarrage économique minimum, elles restent insuffisantes. Le Sud par lui-même ne possède pas les ressources d'un développement rapide et rationnel: "Aujourd'hui, déclare la radio, plus vite la réunification nationale sera accomplie, plus tôt seront créées les conditions pour que le marché du Sud-Vietnam écarte les vestiges d'une économie délabrée et moribonde" (Far Eastern Economic Review, 5.12.1975). Au niveau des objectifs à long terme, la planification est synonyme de réunification.

En elle-même, la réunification gouvernementale est déjà réalisée pratiquement depuis le 30 avril 1975, par l'intermédiaire du Parti: "A présent les deux zones du Vietnam sont réunifiées sur plusieurs plans... en ce qui concerne la direction de la révolution: les populations du Nord et du Sud ont toujours été dirigées par un seul parti marxiste-léniniste" (Discours de Truong Chinh à la Conférence Consultative).

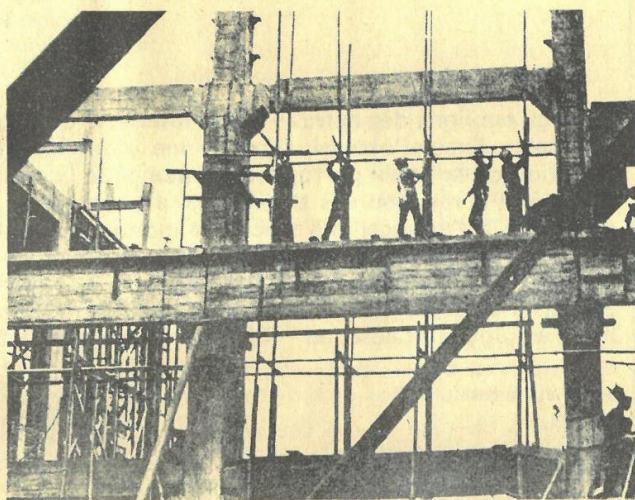
Sur le plan économique, la dynamique de la réunification est profondément révolutionnaire. Au niveau du pouvoir également, l'appareil bourgeois a été brisé et les alterna-

tives néo-coloniales à Thieu se sont évaporées. La plupart des formations politiques sont, soit divisées, soit ont intégré les formations correspondantes dans le FNL.

Cela ne doit pas faire oublier cependant les points faibles de la révolution vietnamienne, liés objectivement à la nature de l'intervention US. Thieu et les Américains ont réussi en partie à contenir le montage révolutionnaire des masses saïgonnaises. Le PC vietnamien a réussi à maintenir la continuité de son implantation urbaine à Saïgon, mais sans plus, vu la répression inouïe et la corruption. De ce fait il n'y aura pas eu de montée révolutionnaire urbaine allant dans le sens d'une auto-organisation de type soviétique. La plupart des comités populaires se sont créés après le 30 avril et, de plus, bon nombre de cadres politiques ont été dépêchés pour prendre en charge les problèmes immenses de Saïgon libérée. A cette faiblesse sociale de la révolution vietnamienne s'ajoute le fait que le projet de constitution unique pour l'ensemble du pays ressemblera à celle en vigueur au Nord, qui avance une conception monopartiste de l'Etat et qui sépare soigneusement les comités populaires locaux de l'Assemblée Nationale. Ces questions ne peuvent être évitées car d'elles dépend en partie l'évolution de la dynamique de la révolution vietnamienne.

Aujourd'hui cependant, la réunification, le bouleversement des rapports de production en cours, les transformations engagées au Nord, assurent la poursuite de la poussée révolutionnaire. Le grave déséquilibre dans lequel celle-ci a placé l'impérialisme mondial, l'onde de choc due à la débacle US dans cette région font encore des révolutions vietnamienne et indochinoise un exemple et un stimulant.

— OI. —



Iran - Espagne

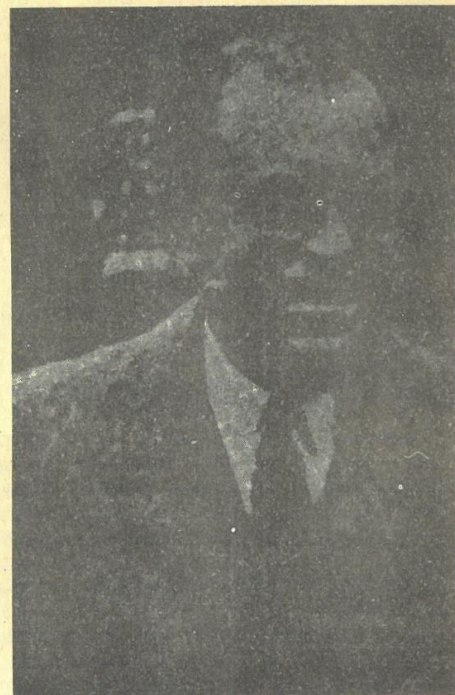
Exportations d'armes suisses ... pas de récession !

Le négoce avec la mort est florissant pour les Bührle et autres "capitaines" d'industrie: en 1974, il y eut pour 236 millions d'exportations d'armes; à fin octobre 1975, le montant de ces exportations atteignait déjà 295,6 millions de francs (26 o/o d'augmentation par rapport à 1974), et 369 millions à fin décembre 1975.

Et ceci bien qu'une partie de la production militaire ait été déplacée à l'étranger pour échapper à la politique "restrictive" du Conseil fédéral (pour reprendre les termes de Bührle dans Le Mois, UBS, no 11-12, 1975).

L'attraction qu'exerce l'industrie d'armement sur le capital financier repose sur les sur-profits que procure cette industrie; "Le secteur militaire dispose assurément de la plus forte rentabilité. Actuellement plus du 50 o/o des profits de notre Konzern sont faits dans ce secteur", déclare encore Bührle dans le même interview.

Parmi les 4 plus gros importateurs d'armes suisses, on compte en 1974 l'Iran (333,5 millions de fr.); et au 4^{ème} rang l'Espagne franquiste (96,4 millions de fr.); en 1975, l'Iran avait toujours le premier rang (119 millions de fr.) et l'Espagne s'était hissée au 3^{ème} rang (88 millions de fr.).



Bührle

Non seulement le Conseil fédéral a refusé de déclarer l'embargo sur les livraisons militaires du vivant de Franco (ce que le conseiller national Schmid, du PS, avait demandé en janvier 1975), mais il a même décidé, le 14 janvier dernier, d'accepter toutes les commandes en provenance d'Espagne, jugeant que la situation espagnole "se développe positivement" ... Un jugement qui jouira certainement les milliers de travailleurs et d'étudiants espagnols face à face avec les forces de l'ordre de Juan Carlos.

Quant à l'Iran, le Conseil fédéral salue probablement dans son for intérieur la "fermeté" du Shah-flic.

Curieusement, exportation des fromages et exportation des armes sont presque au même niveau dans le commerce extérieur de la Suisse. La mort est ainsi l'un des meilleurs fournisseurs de la prospérité des capitalistes helvétiques; mais qu'importe: l'essentiel c'est que les comptes bouclent ...



Notes internationales: Prisonniers politiques

Aucun régime n'atteint dans le monde à l'heure actuelle la barbarie du régime iranien: 400 condamnations à mort, 174 exécutions, des centaines de crimes légaux en 2 ans contre des militants de toutes les oppositions, des milliers de disparus dans les prisons de la SAVAK, telle est la réalité d'un régime qui ne survit que par la répression systématique, que par le silence de pratiquement tous les gouvernements. Le Conseil fédéral, qui avait protesté contre les exécutions en Espagne, cette fois, n'a pas levé le petit doigt. L'Iran n'est-elle pas le premier importateur d'armes suisses? Nous devons protester contre la répression en Iran, dénoncer le Conseil fédéral complice!

Mais nombreux sont les Etats où la répression quotidienne entraîne des arrestations continuelles d'opposants politiques, et ceci dans le plus parfait silence. Nous publions cette semaine une première liste non exhaustive.

Inde

Les forces de répression du gouvernement Gandhi. Elles ont, ces derniers mois, arrêté plus de 100 000 personnes...



L'introduction récente de l'"état d'urgence" en Inde s'est déjà traduite par une vague d'arrestations d'opposants de gauche et droite au gouvernement Gandhi. Mais alors que les militants de droite ou d'extrême-droite sont pour la plupart relâchés ou très légèrement condamnés, les oppositionnels de gauche sont, eux, au nombre de 50 à 60 000, détenus depuis plusieurs mois sans avoir été jugés. La plupart d'entre eux sont des militants naxalites (maoïstes), jeunes étudiants et travailleurs qui ont soutenu par la lutte armée la lutte des paysans du Bengale indien contre les propriétaires fonciers.

Sans ici débattre des orientations politiques actuelles des naxalites, il est clair que nous devons tout faire pour dénoncer et — dans la mesure du possible — empêcher la répression atroce qui frappe ces militants (de nombreux témoignages et rapports — dont celui d'Amnesty International — citent l'utilisation fréquente de la torture, des détentions "préventives" ... pendant plus de 6 ans, des conditions de détention à peine imaginables).

Seule un large mouvement international de dénonciation peut produire un effet sur le gouvernement indien ou sur la presse indienne et internationale qui passe systématiquement cette répression sous silence.

En Angleterre, une campagne de solidarité (C.R.I.P.P. — Campaign for the Release of Indian Political Prisoners) se développe, regroupant individus et organisations concernées par le sort de ces prisonniers politiques. Des personnalités telles que Noam Chomsky, Herbert Marcuse ... etc ont déjà apporté leur soutien, de même que la Fondation Bertrand Russell, etc. La campagne, qui n'implique pas nécessairement un accord avec les options politiques des Naxalites, se base sur les objectifs suivants:

- libération immédiate de tous les prisonniers politiques,
- halte à toute forme de torture dans les prisons ou autres places de détention,
- halte aux assassinats de prisonniers dans les prisons indiennes.

Il est important qu'en Suisse aussi les organisations ou personnalités progressistes soutiennent cette campagne internationale (en diffusant notamment la brochure de 50 pages — India: land of the political prisoners — que la C.R.I.P.P. vient de publier au prix de fr. suisses 3.-).

G. Kumar
C. R. I. P. P.
22, Boundary Road — London N. W. 8

Srifi, Karfati mais une absence particulièrement inquiétante: celle de Zeroual. Les exécutions des dernières années, l'assassinat d'Omar Ben Jelloun laissent craindre le pire pour ces camarades.

Paraguay

La dictature paraguayenne est sans doute le régime répressif le moins connu d'Amérique latine. Cependant, le règne du général Stroessner est dans sa vingt-deuxième année de terreur. C'est, depuis la mort de Franco, la plus ancienne dictature militaire du monde. Certains prisonniers politiques sont enfermés depuis 17 ans sans avoir pu obtenir les recours judiciaires les plus élémentaires, consacrés par la propre constitution paraguayenne. Les droits de l'homme sont systématiquement bafoués. Le gouvernement a établi la répression préventive et la pratique couramment, ainsi que l'a d'ailleurs déclaré le général Johansen, chef du cabinet militaire de Stroessner, au cours de son intervention à la Conférence des Armées (Organisation Interaméricaine de défense) qui eut lieu à Montevideo en septembre 1975.

Une nouvelle vague de répression fut déclenchée en décembre 1975, à la suite de laquelle une centaine de personnes ont été arbitrairement appréhendées et bon nombre d'entre elles, sauvagement torturées.

Parmi les récentes incarcérations, nous pouvons citer:

Le sociologue **Mauricio Schwartzmann**, l'anthropologue **Miguel Chase Sardi**, tous deux professeurs à l'Université catholique d'Asuncion, l'avocat **Miguel Angel Soler**, secrétaire général du PCP, ainsi que **Martin Almada**, également avocat et professeur à l'Université d'Asuncion (porté disparu).

La répression n'atteint pas seulement les milieux dirigeants des forces de l'opposition mais également les couches plus anonymes de la population, paysans, ouvriers, etc. ...

Nous en appelons à la solidarité internationale pour protester contre ces violations des droits humanitaires les plus élémentaires. Envoyez vos télégrammes ou lettres à:

Général Alfredo Stroessner — Palacio de Gobierno — Asuncion.
Mr Ministro del Interior, Sabino Montanaro.

La liste de 50 prisonniers politiques paraguayens peut être demandée à l'adresse de La Brèche.

Tunisie

"La nouvelle année vient d'être entamée en Tunisie par la recrudescence de la répression caractérisée par l'étouffement des libertés individuelles quasi inexistantes et la multiplication des procès politiques préfabriqués. (...)

Les forces de répression (BOP), brigades opérationnelles de police, sont intervenues ces derniers jours à maintes reprises dans les locaux et résidences universitaires. (...) Des procès expéditifs ont été montés de toutes pièces le mercredi 14 janvier et le jeudi 15 pour condamner des étudiants à des peines allant de 8 mois à 3 ans de prison ferme pour des charges quasi inexistantes.

Le samedi 24 janvier s'est déroulée une nouvelle farce judiciaire dont les victimes sont accusées d'appartenir à l'Organisation des démocrates tunisiens "El Hourrya". Des peines allant de 4 ans de prison ferme à 16 ans ont été prononcées.

Zitni Abdallah et Chaabi Chaouki: 4 ans 1/2 de prison ferme.

Chaabi Mohamed Messaoud et Chakroune Youssef: 16 ans de prison ferme par contumace.

Exigeons la libération de tous les détenus politiques!"

Organisation des Démocrates tunisiens en France "El Hourrya"

Maroc

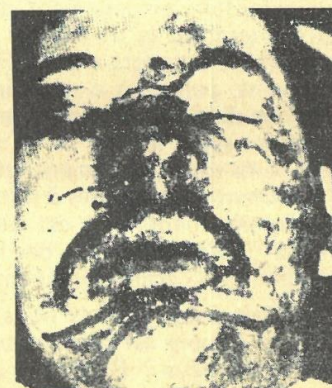
Fin 1974, la monarchie policière portait des coups sévères à l'extrême-gauche marocaine. Malgré l'arrestation de nombre de leurs dirigeants et militants, les organisations révolutionnaires "Ilal-Aman" et "23 mars" continuent de s'opposer au Maroc à la politique du régime et à la vague chauvine accompagnant la passation de pouvoir au Sahara. Après avoir piégé l'opposition au sein de l'Union sacrée autour de la question saharienne, le Palais s'apprête à traduire devant ses tribunaux expéditifs une charrette de 26 militants révolutionnaires dénoncés par les stalinistes comme "anti-patriotes" ... Parmi eux Serfaty, Ben Jelloun,

Irlande

Actuellement, en Grande Bretagne sont détenus 35 prisonniers politiques irlandais. 30 autres vont passer en procès ou sont en instance d'appel.

Roy Walsh, Stephen Blake et Martin Coughlan, ont protesté sur le toit de la prison de Wormwood Scrubs en Grande-Bretagne pendant près de 30 heures dans des conditions de froid épouvantables contre les écrans dans les salles de visite et contre le refus de possibilités de toute activité culturelle ou de loisir. Par la suite, ils ont été

placés au secret. Un grand nombre de prisonniers sont également placés "au secret" soi-disant "pour leur propre sécurité": Noel Jenkinson, Paddy Hill, Paul Hill, Gerry Conlon et Michael MacLochlainn, tous les prisonniers de Scrubs, Wakefield, Albany, Gartree et Hull, ont des écrans de visite.



Un prisonnier politique après passage à tabac

Mort d'un gréviste de la faim

Franck Stagg, qui menait une grève de la faim à la prison de Wakefield (Yorkshire) depuis le 14 décembre dernier est mort. Il luttait contre les conditions scandaleuses de détention en vigueur dans les prisons britanniques.

Pour tout renseignement:
PAC, Prisoners Aid Committee
c/o 66 York Way
London n. 1

Argentine

Communiqué concernant l'arrestation de Roberto Quieto en Argentine

Le 28 décembre au soir, **Roberto Quieto**, dirigeant des Montoneros (Organisation politico-militaire des Péronistes de gauche), était arrêté par un groupe de civils fortement armé. Bien que le chef du groupe ait présenté une carte d'identification de la Police Fédérale, au nom de l'inspecteur Rosas, on reste sans nouvelles sur le sort de Roberto Quieto.

Celui-ci, héros de la résistance populaire aux dictatures gorilles de 1966 à 1973, déjà arrêté à plusieurs reprises, en 1971 pendant le gouvernement du général Lanusse, et en janvier 1974, pendant le gouvernement du général Peron, avait participé, au sein des Montoneros, à l'impulsion de nombreux fronts populaires: Mouvement des jeunes travailleurs péronistes (JTP), Jeunes universitaires péronistes (JUP), Mouvement péroniste des habitants des bidonvilles (MVP), Mouvement des locataires péronistes (MIP), Groupement Evita.

Son arrestation, cinq jours après l'opération conjointe de l'ERP et des Montoneros contre l'arsenal de Monte Chingolo, d'une ampleur sans précédent en Amérique Latine, et compte tenu de la férocité de la Police Fédérale, véritable Gestapo argentine, fait craindre le pire. D'autant plus que la police vient déjà d'assassiner sous la torture, le 20 octobre à Cordoba, un autre dirigeant historique des Montoneros, **Marcos Ozatinsky**, rescapé du massacre de Trelew, le 22 août 1972.

Face à la grave menace qui pèse sur la vie de Roberto Quieto, notre solidarité est un des seuls éléments capables de forcer le gouvernement argentin à avouer sa détention et garantir son intégrité physique.

La Brèche p. 13

Vers une victoire du MPLA?

Au cours de ces dernières semaines, la situation en Angola a évolué en faveur du MPLA : son armée appuyée par les Cubains a pratiquement vaincu le FNLA au Nord du pays, et s'attaque maintenant avec succès aux forces de l'UNITA au Sud. Huambo, capitale des deux mouvements alliés est tombée. Sur le plan diplomatique, la majorité des pays africains reconnaît maintenant le gouvernement de Luanda, de sorte que l'impasse de la conférence de l'OUA à Addis-Abeba est surmontée : on peut supposer que, désormais, plusieurs autres pays africains reconnaîtront la République Populaire d'Angola, comme plus de 40 pays actuellement dans le monde. Il faut également signaler l'appui donné au MPLA par l'OSPAA (Organisation de solidarité des pays d'Afrique et d'Asie). Les adversaires les plus acharnés du MPLA en Afrique, le Zaïre et l'Afrique du Sud, adoptent actuellement des positions plus conciliantes. C'est ainsi que le Zaïre interdirait le transit des mercenaires sur son territoire, chercherait même à nouer des contacts avec la République Populaire d'Angola. L'Afrique du Sud également, penserait à négocier, et renonce à engager ses troupes au-delà de quelques dizaines de kilomètres en territoire angolais. Quant aux "super-grands" qui fournissent le nerf de la guerre, et bien que lors des entretiens Kissinger-Brejnev les soviétiques aient refusé d'entrer en matière sur la question angolaise, ils semblent eux disposés à faire des concessions. C'est ainsi que Kissinger déclarait dernièrement : "Il est peut-être bien tard pour faire quelque chose en Angola", et qu'un article des Izvestia du 29 janvier contenait des positions plus conciliantes à l'égard des Américains.

Ces faits, sur lesquels nous reviendrons plus en détail, signifient-ils que la guerre d'Angola est bientôt terminée ? Quelles en sont les conséquences sur l'avenir du pays ? Répondre à ces questions oblige à considérer l'enjeu de la guerre actuelle pour les grandes puissances et les pays africains, ses répercussions sur le MPLA. Nous pourrions alors préciser le sens et les conditions du soutien que nous apportons au MPLA.

USA et URSS : des enjeux contradictoires

Aussi bien pour les Etats-Unis que pour l'URSS, il est évident que l'enjeu **ECONOMIQUE** que représente l'Angola est important. Rappelons que ce pays est le 4ème producteur mondial de café, que ses ressources minérales en fer, diamant, pétrole surtout, sont énormes. C'est, bien sûr, une autre question que de savoir à quelles conditions ces ressources seraient exploitées selon que le capital des pays capitalistes ou de l'URSS serait dominant en Angola. A cet égard, notons que le programme du MPLA, bien qu'ouvrant également le pays aux capitaux impérialistes est plus strict quant à leurs conditions d'investissement que ceux du FNLA et de l'UNITA. Mais il est juste de remarquer (et les larges facilités accordées par le MPLA à la Gulf Oil sont à cet égard significatives) que l'on ne peut juger les différents mouvements en fonction de leurs seules intentions. Tout dépend finalement, nous le préciserons plus bas, du poids sur la direction du MPLA des courants anticapitalistes existant au sein de sa base sociale.

Mais l'enjeu, pour les grandes puissances, est également **POLITIQUE**. Ici, aussi bien pour l'URSS que pour les USA se manifestent cependant des intérêts contradictoires.

Pour les USA, en premier lieu, il s'agit évidemment d'empêcher l'URSS de s'implanter plus avant en Afrique, ce qui risquerait de menacer la stabilité politique de pays occidentaux tels le Zaïre ou l'Afrique du Sud. Mais il faut remarquer que les USA ne peuvent s'engager à fond contre le MPLA du fait qu'ils doivent préserver leurs intérêts politiques et économiques dans d'autres pays africains qui ne soutiennent ni l'UNITA ni le FNLA, la Guinée Conakry par exemple. Si l'on tient compte aussi du refus du Congrès de débloquent des crédits pour la guerre d'Angola, des victoires du MPLA et de la reconnaissance de ce dernier par de nombreux pays africains, on comprend que l'intérêt des USA est de lâcher progressivement le FNLA et d'agir pour une solution négociée. Contrairement à ce qui se passait au Vietnam où les Nords-Vietnamiens et le GRP ne transigeaient pas sur leurs objectifs socialistes, le MPLA, par son orientation nationaliste et petite-bourgeoise peut constituer un partenaire avec lequel il est possible de négocier. Cela peut alors signifier la fin de la guerre, mais aussi une orientation plus droitrière encore de la direction du MPLA.

L'URSS également, est prise dans des intérêts contradictoires. Pour ce pays aussi, il s'agit de préserver l'équilibre diplomatique en Afrique. Une victoire du FNLA aurait en particulier renforcé l'opposition congolaise

La Brèche p. 14

menée par l'ethnie Bakongo (le FNLA contrôle une zone peuplée de Bakongos). Elle aurait également menacé les positions de l'URSS en Zambie, pays dans lequel l'URSS a une influence mais qui est de plus en plus tolérant à l'égard de l'Afrique du Sud. Sans parler des autres pays africains, tels la Somalie, la Tanzanie, la Guinée, l'Algérie, etc... dont la position en Afrique serait affaiblie en cas de victoire du FNLA et de l'UNITA. Il faut encore mentionner la nécessité pour l'URSS de s'opposer à une pénétration chinoise dans les pays africains.

Ces intérêts, cependant, se heurtent à la nécessité pour l'URSS de tenir compte des implications de son soutien sur le plan de ses rapports avec les USA, notamment en ce qui concerne les négociations SALT, la livraison de blé américain. Kissinger a menacé dernièrement de ne pas accorder à l'URSS la clause de la nation la plus favorisée lors des échanges commerciaux avec les soviétiques. Signalons aussi que sur demande de Ford, l'URSS a suspendu le pont aérien vers l'Angola du 9 au 24 décembre 1975. Le 29 janvier, les Izvestia déclaraient regretter "que les événements d'Angola marquent déjà de leur empreinte les affaires internationales" et plaident pour une "consolidation de toutes les forces patriotiques en Angola". A ces raisons, il faut encore ajouter que l'URSS n'est pas forcément disposée à financer seule la reconstruction de l'Angola après la guerre. C'est ainsi que les Soviétiques déploreraient dernièrement le blocus économique exercé par les Américains à l'égard de la République Populaire d'Angola. L'effet de ce blocus est avant tout de priver le MPLA des royalties de la GULF OIL, contribution importante au budget de la République, ce qui montre bien le projet politique de l'URSS pour l'Angola.

Mais si les deux "grands" ont finalement intérêt à négocier, qu'en est-il des pays africains ?

Afrique : la nécessité de négocier

Les deux pays les plus directement impliqués par le conflit sont le Zaïre et l'Afrique du Sud.

Pour le Zaïre, l'effondrement du FNLA est très grave : la possibilité de créer un axe zaïro-angolais, bastion de l'impérialisme en Afrique australe est compromise. En outre, une victoire du MPLA prive le Zaïre de la possibilité d'exporter ses ressources minérales —cuivre surtout— par le chemin de fer de Benguela, contrôlé désormais par la République Populaire d'Angola. A cela s'ajoutent les difficultés intérieures du Zaïre : manque de produits alimentaires, montée des prix, luttes de clans au sein de l'armée, nombreu-

ses désertions. Si l'on ajoute à ces faits les conséquences pour le Zaïre d'une volonté de négocier de la part des USA, on comprend que Mobutu soit moins dur que par le passé à l'égard du MPLA. Nous avons vu que les mercenaires occidentaux ne pourraient sans doute pas transiter par le Zaïre. L'agence zaïroise de presse déclarait, suite à une ouverture de Neto le 2 février, que le chef du régime de Luanda "commence à prendre réellement conscience que le sort des peuples angolais et zaïrois est lié".

Pour l'Afrique du Sud aussi, indépendamment des pressions américaines qu'elle pourrait subir, les succès du MPLA l'obligent à adopter une position plus nuancée à l'égard de la République Populaire d'Angola. Les intérêts de l'Afrique du Sud dans la guerre sont multiples : il s'agit d'empêcher la formation, selon l'expression de Vorster, d'une "ceinture communiste qui aurait coupé en deux l'Afrique, de Dar-Es-Salaam à Luanda", et d'empêcher la Tanzanie notamment de basculer ouvertement dans le bloc des pays alignés sur l'URSS. Il faut aussi éviter que l'Angola offre un arrière aux forces du SWAPO qui se battent pour l'autonomie de la Namibie, pays placé en 1920 sous mandat de l'Afrique du Sud qui se refuse, malgré les résolutions de l'ONU, à lui accorder l'indépendance. Sur le plan économique enfin, il est surtout vital pour l'Afrique du Sud d'obtenir des garanties du MPLA concernant le complexe hydro-électrique de Ruacana-Calueque. Rien n'interdit de penser que ces questions ne soient pas négociables pour le MPLA.



Après la débâcle de l'OUA où les pays africains n'avaient pu s'entendre sur la reconnaissance du MPLA, il est clair que la majorité des pays africains ont actuellement intérêt à ce que la guerre prenne fin, même au prix d'une victoire du MPLA. Il ne faut en effet pas sous-estimer les risques intérieurs que représentent pour beaucoup de ces pays une polarisation de l'Afrique en pays socialistes ou inféodés à l'impérialisme. Les idéologies nationalistes plus ou moins délirantes à la Mobutu, ou la négritude chère à Senghor ont surtout servi jusqu'ici à masquer la domination impérialiste et l'orientation capitaliste des pays africains. Pourquoi prendre le risque de faire sauter une si belle poudre... au yeux ?

Terminons par une remarque : nous avons vu que plusieurs forces convergent pour une solution négociée. Cela ne signifie pas que cette issue soit pour demain, ni que de nombreux affrontements opposeront encore le MPLA à l'UNITA, au FNLA et aux forces mercenaires. La chair humaine sera la monnaie qui servira à mesurer les forces autour du tapis vert. Nous devons donc dénoncer les interventions de l'impérialisme en Angola comme par le passé, ainsi que les envois de mercenaires qui permettent aux négociateurs d'avoir les coudées franches.

La lutte du MPLA ; tendances ...

L'aide soviétique aura sans doute comme conséquences de renforcer les projets de na-

tionalisations du MPLA, de placer une part importante de l'économie dans les mains de l'Etat, avec le soutien économique soviétique. Il faut par ailleurs s'attendre à un développement des courants stalinien au sein du MPLA. Ces deux faits sont cependant très loin de porter atteinte au projet avant tout nationaliste et petit bourgeois de la direction du MPLA. Ce dernier, avec l'accord des Soviétiques, ouvrira largement le pays aux investissements étrangers, et le mot d'ordre de regroupement de toutes les forces patriotiques suppose bien que de larges garanties seront offertes au capital étranger et à la bourgeoisie et petite bourgeoisie nationales. Par ailleurs, nous l'avons vu, le MPLA devrait faire des concessions économiques et politiques au Zaïre et à l'Afrique du Sud, s'engager en particulier — comme le Mozambique — à garantir à l'Afrique du Sud une non-intervention en ce qui concerne la Namibie.

... et contre-tendances.

La direction du MPLA ne peut être freinée dans cette orientation que par le poids de sa base sociale, les mobilisations du prolétariat urbain et des paysans sur des projets politiques dépassant la direction du MPLA sur la gauche. Il faut remarquer ici que seules ces mobilisations peuvent également permettre au MPLA de ne pas faire déboucher l'indépendance sur des affrontements tribaux. Le mouvement de Neto s'appuie essentiellement sur les Mbundu, le FNLA sur les Bakongos et l'UNITA sur les Ovimbundu. Il est clair que le MPLA devra d'autant plus s'appuyer sur une base ethnique qu'il se coupera des masses radicalisées angolaises dont le projet politique dépasse ces rivalités. Or, quelle est l'attitude du MPLA à cet égard ? Pour des raisons tactiques, il s'est appuyé sur le mouvement ouvrier et paysan, ce qui lui a permis d'élargir sa base sociale. Des courants anticapitalistes ont ainsi pu pénétrer jusqu'au sein du MPLA lui-même, se développer, notamment dans le prolétariat urbain, dans la jeunesse étudiante. Or ces courants font actuellement l'objet d'une répression de la part du MPLA. C'est ainsi qu'un responsable de ce mouvement déclarait qu'après "le FNLA et l'UNITA, la lutte devra être menée contre les gauchistes". C'est ainsi que des journaux de gauche tels

"Pouvoir Populaire", de tendance maoïste, ont été interdits, que des militants du CAC (Comités Amílcar Cabral, liés à l'UDP portugaise) ont été arrêtés. Cette répression est très grave. Elle compromet les perspectives offertes par l'indépendance de l'Angola pour le prolétariat et les paysans, ainsi que pour le développement de la résistance à l'Afrique du Sud et à l'impérialisme. Elle augmente aussi, nous l'avons vu, les risques d'affrontements tribaux en Angola. Après les accords d'Alvor, déjà, le MPLA avait fait l'expérience catastrophique d'une politique anti-ouvrière qui l'avait affaibli. Il est clair que si la tendance actuelle devait s'affirmer, le sens même du soutien que nous apportons au MPLA serait remis en question.

Entre le FNLA, l'UNITA, dont la base sociale est essentiellement tribale et les liens avec l'impérialisme très étroits, et le MPLA qui s'appuie sur le prolétariat et mène un projet susceptible d'affranchir réellement l'Angola de l'impérialisme, nous avons choisi. Mais ce choix n'est pas inconditionnel. Nous devons dénoncer la répression dont les forces de gauche sont actuellement l'objet en République Populaire d'Angola, demander la liberté d'expression, le droit à l'organisation pour toutes les forces anticapitalistes et anti-impérialistes. C'est à ces conditions qu'une victoire du MPLA peut offrir des chances pour le développement de l'indépendance et de perspectives en Afrique pour le mouvement ouvrier.

6 février 1976, Bastos

Interview d'Alejandro Romero (MIR)

Il y a deux mois éclatait la nouvelle du refuge, dans l'ambassade de Costa Rica, à Santiago, du neveu du Président Allende, Andreas Pascal Allende, secrétaire général du MIR, et celui, à la Nonciature de la capitale chilienne, d'un autre membre de la direction nationale de cette organisation, Nelson Guttierrez, qui avait été soigné, quelques jours avant, par la doctoresse anglaise Cassidy (arrêtée, torturée puis expulsée par Pinochet, faits qui provoquèrent le retrait de l'ambassadeur anglais de Santiago).

Dans les couloirs du Tribunal Russel, nous avons rencontré un jeune médecin-chirurgien, qui venait d'apporter son témoignage: Alejandro Romero, fondateur et membre du Comité Central du MIR, condamné à mort par les tribunaux militaires de la dictature et qui, après avoir vu sa peine commuée, a été récemment expulsé du pays, bénéficiant, en même temps que d'autres prisonniers politiques, d'une de ces mesures que prend de temps à autre Pinochet pour tenter d'améliorer son image à l'étranger.

Alejandro Romero a accepté de répondre à une question concernant les derniers événements qui ont touché son parti et, en particulier, la prétendue condamnation à mort de Andres Pascal, comme l'annonçait un faux communiqué du comité central du MIR publié par les services de la Junte.

Question: La presse européenne a parlé en octobre d'un affrontement armé dans le petit village de Malloco où mourut un membre de votre commission politique, Dagoberto Perez. Trois semaines plus tard environ, parvint la nouvelle du refuge de deux autres de vos dirigeants dans des ambassades. Peu après, ce fut la nouvelle de leur condamnation à mort "pour trahison" par votre comité central, à travers un long communiqué publié par le quotidien de Santiago "El Mercurio", nouvelle rapidement démentie par un autre communiqué signé "Comité extérieur du MIR."

Quel est le lien entre ces différents événements et que s'est-il passé en réalité ?

Réponse: Premièrement, je voudrais préciser le contexte dans lequel s'est développée l'offensive répressive que la Junte déclencha à fin août dernier déjà, offensive au cours de laquelle mourut D. Perez et durent se réfugier Pascal et Guttierrez.

La crise économique, toujours plus grave, approfondit sans cesse davantage les contradictions interbourgeoises et affaiblit l'alliance de gouvernement d'une fraction de la bourgeoisie et des Forces Armées.

Parallèlement, le mouvement de masses donne des signes évidents de réanimation et de réactivation, particulièrement depuis février-mars de l'année dernière.

La Junte, face à cette menace, qui se présente pour elle sur deux fronts, bien qu'à des niveaux différents, se décida, en août dernier à lancer une vaste offensive articulée:

- contre les secteurs de l'Eglise accusés d'aider la Résistance sous une forme ou une autre,
- contre le mouvement de Résistance, accusé d'impulser la réactivation du mouvement de masses,
- contre le MIR, accusé explicitement d'impulser et d'organiser le mouvement de Ré-

sistance (et particulièrement contre sa direction nationale que la Junte voulait supprimer physiquement une fois pour toute),

- contre tous ceux, enfin, qui participent, d'une manière ou d'une autre à la Résistance active à la dictature, c'est-à-dire contre de nombreux militants de tous les partis de la gauche chilienne, qui participent de plus en plus massivement aux activités des comités de Résistance, comme le soulignait ici récemment la camarade Laura Allende.

On a passablement parlé de la répression contre les secteurs de l'Eglise, répression qui frappa jusqu'à des prêtres italiens, comme vous le savez. Pour notre organisation, la répression de ces derniers mois signifie un coup très dur, avec la mort de D. Perez et la "sortie" des deux autres dirigeants cités. De plus, nous avons été frappés dans quelques structures de quatre villes, avec la mort et l'arrestation de plusieurs dizaines de militants, entre autres, l'arrestation de Martin Hernandez, du Comité central, sauvagement torturé depuis lors.

En octobre, quand les forces de répression détectèrent la maison qu'occupait alors notre camarade Guttierrez, parvenant à celle-ci avec quelque cinq cents carabiniers et agents de la DINA, elles s'affrontèrent pendant près de trois heures avec quelques-uns de nos camarades retranchés dans le domaine (il s'agissait en fait d'un ensemble de maisons d'un domaine agricole, en dehors du village de Malloco). D. Perez mourut au cours de la bataille et Guttierrez fut atteint de deux balles. Pascal parvint à rompre l'encerclement avec Guttierrez blessé, aidé par les deux compagnes de ceux-ci (il était alors passé minuit). Marchant la nuit, se cachant de jour, le petit groupe arriva à Santiago quatre jours plus tard.

Pour eux, il n'existait aucune possibilité de prendre contact avec quiconque de notre parti dans les conditions du moment (pourchassés de près par des effectifs estimés à quelques 5'000 hommes, qui ratissaient le terrain entre Malloco et Santiago, ainsi que le centre de la capitale; de plus, nos camarades ne connaissaient pas les circonstances qui avaient amené la DINA à découvrir leur refuge de Malloco, ni l'ampleur et la gravité qu'avait pu prendre la présente offensive contre les structures de l'organisation dans la capitale).

Il se cachèrent alors dans des refuges occasionnels, mais bientôt les blessures de Guttierrez exigeant une rapide opération, Pascal ordonna qu'il cherche refuge auprès de la Nonciature. Après une semaine supplémentaire, Pascal lui-même se réfugia à l'ambassade de Costa Rica. Le refuge de l'un comme



de l'autre fut découvert après quelques jours, ce qui fermait dès lors toute perspective éventuelle d'une réintégration rapide de ces camarades dans la lutte.

Je peux vous assurer que jamais notre parti n'a prononcé de condamnation à mort contre ces camarades et que leur situation, face au parti, sera déterminée par notre direction nationale à l'intérieur du pays, après une enquête approfondie de tous ces faits et circonstances. La décision sera rendue publique au moment jugé opportun par notre direction.

Pour expliquer l'affaire du faux communiqué publié par "El Mercurio", il s'agit de remonter à février dernier. A ce moment-là, la Junte avait monté un show télévisé avec la collaboration de quatre prisonniers, arrêtés quelques mois précédemment comme militants du MIR, et qui acceptèrent, pour tenter de sauver leur vie, de collaborer avec les forces de répression, appelant tous les militants de la Résistance à abandonner la lutte. Ces quatre traîtres furent condamnés à mort par notre direction, pour trahison et collaboration avec la dictature.

Nous disposons aujourd'hui de quelques informations, qui, si elles ne sont pas encore confirmées officiellement par notre direction de l'intérieur, nous paraissent cependant, de par leur source, dignes de foi. Selon ces renseignements, deux au moins des quatre traîtres auraient été libérés et peu après de nouveau arrêtés par la DINA, qui les aurait assassinés à mi-novembre, faisant croire qu'il s'agissait d'une action de notre parti. Quelques jours plus tard sortait le faux communiqué, écrit par des spécialistes de l'intoxica-

tion de la DINA et attribué à notre comité central, condamnant à mort Pascal et Guttierrez.

L'assassinat de ces deux derniers par la DINA était ainsi parfaitement préparé. Il leur suffisait de faire pénétrer par effraction un groupe de leurs agents, "déguisés en miristes" dans les ambassades de Costa Rica et du Vatican, pour massacrer nos dirigeants réfugiés et en faire retomber la faute sur notre parti, qui venait justement de "prouver" quelques jours avant qu'il "mettait toujours ses déclarations à exécution" !

Jusqu'à aujourd'hui, le démenti instantané de notre comité central, remis le même jour, 30 novembre, à toute la presse de Santiago, ainsi que les nombreuses déclarations du plan criminel de la DINA, ont empêché que ce plan ne soit mis à exécution. Cependant, le danger subsiste, d'autant plus que la Junte s'obstine à réclamer aux ambassades concernées la livraison de nos camarades comme délinquants de droit commun...

A propos de notre parti, je voudrais dire également que la Junte a, en définitive été frustrée dans une grande mesure de la victoire qu'elle avait si longuement préparée, en échouant dans sa tentative d'éliminer physiquement notre direction nationale. En ce moment même, malgré les coups reçus, très durs je le répète, notre parti a déjà récupéré pour l'essentiel le terrain perdu et fonctionne de nouveau à peu près "normalement" (dans les conditions peu "normales", bien sûr, de la clandestinité et de la plus féroce des répressions).

P. R.

3 semaines de cinema suisse au CAC

Février 76	17 h.	19 h.	21 h.
mardi 17		3e génération : - Deux coeurs - Quand les taupes se mélangent d'espoir - Prolongation (no 2) - La dame à la véranda	LES DERNIERS PASSEMENTIERS suivi d'un débat avec Yves Versin
mercredi 18		LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES	L'Ecole, la Famille - Christophe et Alexandre - Notre maître
jeudi 19		L'Ecole, la Famille - Christophe et Alexandre - Notre maître	Femmes - Susan - Swiss Graffiti - Vous, les filles - Tante Céline
vendredi 20		LES DERNIERS PASSEMENTIERS	3e génération - Deux coeurs - Quand les taupes... - Prolongation (no 2) - Claire suivi d'un débat avec les réalisateurs
samedi 21	L'Ecole, la Famille	LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES	LES DERNIERS PASSEMENTIERS
dimanche 22	3e génération	LES DERNIERS PASSEMENTIERS	LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES

mardi 24		Femmes	LA MORT DU DIRECTEUR DU CIRQUE DE PUCES
mercredi 25		Femmes	Soleure 76 - Flaschenkind - 50/75 - Kaiseraugst
jeudi 26		- Flaschenkind - 50/75 - Kaiseraugst	Films suisses d'animation suivi d'un débat
vendredi 27		Films suisses d'animation	- Smile - Fantôme - L'ennemy
samedi 28	Animation	- Smile - Fantôme - L'ennemy	UNE SEMAINE SANS RAISON suivi d'un débat
dimanche 29	UNE SEMAINE SANS RAISON	UNE SEMAINE SANS RAISON	CONFRONTATION
mardi 2		CONFRONTATION	LA PALOMA
mercredi 3		LA PALOMA	La légende du vieux berger Xaudi
jeudi 4		CONFRONTATION	HEUTE NACHT ODER NIE
vendredi 5		HEUTE NACHT ODER NIE	La dame à la véranda Faites tout dans le noir suivi d'un débat avec Freddy Busche
samedi 6	La légende du vieux berger	La dame à la véranda Faites tout dans le noir	LA PALOMA débat-conclusion sur le cinéma suisse
dimanche 7	CONFRONTATION	LA PALOMA	HEUTE NACHT ODER NIE

« L'exécution du traître à la patrie Ernst S. »

Présenté pour la première fois aux journées de Soleure du cinéma suisse, le dernier film de Richard Dindo (en collaboration avec Niklaus Meienberg, auteur de "Reportages en Suisse", un recueil d'articles qui paraîtra cette année en français) se situe dans la lignée des documentaires politiques, forme d'expression privilégiée des cinéastes suisse-allemands. En 1974, R. Dindo avait déjà réalisé un long documentaire sur "Les Suisses dans la guerre d'Espagne", dont la fin censurée à la TV suisse allemande a relancé ces dernières semaines le débat sur la politique anti-démocratique des dirigeants de la SSR.

"L'exécution du traître à la patrie Ernst S." représente sans doute jusqu'ici le film politique le plus abouti qui ait été tourné en Suisse. Bien que le thème en soit historique (il s'agit de l'un des 17 fusillés par la justice militaire durant la seconde guerre mondiale), il éclaire sous un jour inhabituel et parfaitement contraire à la tradition officielle l'attitude de la bourgeoisie et du gouvernement suisse face à la question de la résistance contre le danger d'invasion nazie. *

Une version française de ce film sera réalisée dans les prochains mois. Le film pourra être commandé à la FILMCOOPERATIVE, Zürich, tél. 01 42 15 44.

La Brèche : Niklaus, qu'est-ce qui t'a mis sur la piste de ces "traîtres à la patrie" ?

Niklaus Meienberg : J'avais lu les 3 ou 4 pages qu'Edgar Bonjour leur consacre dans l'Histoire de la neutralité suisse, et cela m'avait semblé assez superficiel, car il ne parlait pas du tout du contexte social à propos des 17 fusillés. En revanche, quand il était question des grandes "huiles" qui s'étaient compromises plus ou moins avec les nazis, il disait toujours explicitement qu'à leur sujet on ne pouvait pas parler de motifs de trahison, que ce n'étaient pas des traîtres, mais que leurs motivations étaient "honnêtement politiques". Alors là, ça m'a fait réfléchir. Je suis né à Saint-Gall, et j'avais toujours entendu parler de ce type qu'on avait fusillé — je ne savais pas alors que c'était un "prolo". C'est quelque chose qui a toujours fait partie de la mythologie populaire, ce sont des souvenirs qui rôdent dans le paysage politique. J'ai essayé de commencer un premier reportage sur ces exécutions. A Berne, aux archives militaires, on m'a refusé l'accès. Par contre, j'ai trouvé un rapport psychiatrique qui décrivait dans le fin détail le jugement, les délits de S., et qui en plus décrivait sa personnalité. A partir de cette base, j'ai essayé de retrouver les témoins, la famille qui habite toujours dans la région de Saint-Gall, et j'ai reconstitué la vie de S. sur la base de ces sources orales et écrites.

B. : Le film apporte-t-il des éléments nouveaux par rapport au livre ?

Richard Dindo : En tant qu'ami de Niklaus, j'ai tout de suite pensé, comme d'ailleurs beaucoup de mes collègues, que c'était un sujet pour un film, et la question que je me suis posée alors a été : comment le mouvement ouvrier avait-il réagi à ces exécutions ? Etant donné l'absence complète d'informations concrètes à l'époque, étant donné que toute la politique suisse de l'époque, encore beaucoup plus profondément qu'aujourd'hui s'est faite au-dessus des têtes du peuple, les gens ne devaient pas savoir très bien qui avait été exécuté, et pourquoi. Les gens devaient se dire : apparemment, c'était un nazi ... Je me suis tout de suite demandé comment avait réagi l'ouvrier, et j'ai dû me dire que les prolétaires qui étaient profondément anti-nazis, contrairement à la bourgeoisie qui était en partie collaboratrice et sympathisante pour les nazis, avaient dû être totalement d'accord, croyant que celui qui avait été exécuté était un nazi. Mais au cours du film, on a senti à travers les explications données par les gens que beaucoup se sont quand même rapidement aperçus que c'étaient des "petits" qu'on a pendus et que les "grands", on les a laissés courir ... Le film a ouvert un nouvel horizon. Ainsi, Niklaus n'avait jamais pu obtenir le contact avec un des frères de Ernst S. Avec le temps, nous avons tout de même réussi à le convaincre de nous parler. C'était important, car c'était celui parmi tout l'entourage de Ernst qui était le plus profondément ancré dans le mouvement ouvrier — il était membre du Parti Communiste à l'époque. Cela nous a permis d'approfondir le problème de la conscience politique de Ernst S. Et nous avons conclu que c'était parce qu'il n'était pas du tout lié à une organisation du mouvement ouvrier, syndicale ou politique, que c'est à cause de son isole-

ment complet qu'il en était arrivé là. Il n'avait reçu aucune éducation politique, ni du point de vue du mouvement ouvrier, ni du point de vue de la politique officielle du gouvernement suisse. Il faut dire dans ce cas qu'il n'y avait aucune tradition anti-fasciste au niveau du gouvernement. C'est un peu un horizon supplémentaire que le film a ouvert, et qui n'était pas très approfondi dans le livre.

B. : Concernant les 16 autres fusillés, vous avez aussi trouvé quelque chose ?

N. M. : Il n'y avait aucun grand bourgeois, aucun nazi important, aucun collaborateur connu parmi eux. Et pourtant, ils étaient connus, on pourrait les nommer tous par leurs noms, à commencer par les 200 (les 200 : officiers signataires d'une pétition au début de la guerre exigeant l'alignement de la Suisse aux côtés de l'Allemagne.). Aucun de ceux-là n'a été molesté. Parmi les 17, il y avait 3 officiers, qui appartenaient à la petite ou moyenne bourgeoisie et que leurs familles avaient répudiés, des officiers plutôt marginaux. Tous les autres étaient des trouffions, des soldats qui ne sortaient pas du rang, des gens très simples.

B. : Tous les délits étaient du genre vol de grenade ?

R. D. : Parmi les 17 personnes, il y avait aussi des "Frontler", des nazis suisses, des étudiants. Il y avait deux types de "traîtres" : d'un côté les gens très pauvres, dont Ernst S. est le prototype — des gens qui n'avaient aucune conscience politique, qui n'étaient ni nazis ni anti-nazis.

Et de l'autre côté, il y avait quand même des nazis convaincus, mais c'étaient là aussi des petits étudiants, des intermédiaires. Certes, il y a eu des leaders du mouvement fasciste en Suisse allemande accusés de trahison, et emprisonnés. Mais ils ont été libérés sous caution, caution qui a été payée par l'industriel dont il est question dans le film, et où travaille maintenant le frère d'Ernst S. ! Ces nazis ont pu ensuite s'échapper vers l'Allemagne ...

B. : Est-ce que des archives complètes sur cette période existent encore ?

N. M. : Pour les archives : si la Confédération et la bourgeoisie avaient vraiment bonne conscience, elles pourraient faire ouvrir les dossiers — rien de plus simple que de donner libre accès aux archives. Je ne prétends pas que ces gens étaient des innocents, mais leurs crimes étaient si minimes en comparaison avec d'autres formes de comportement politique beaucoup plus dangereuses pour l'indépendance et le maintien des institutions démocratiques en Suisse !

Ce n'est pas par hasard qu'un seul historien en Suisse jusqu'à présent ait eu le libre accès aux archives : c'est Bonjour. Mais la moitié des archives intéressantes a été détruite à Berne. Après la guerre, les archives allemandes ont toutes été placées sous tutelle des Suisses. Les Suisses ont ensuite rendu les archives aux Allemands, sauf les documents de la section économique, mystérieusement disparus. Quand je suis allé à Bonn, l'archiviste en chef m'a demandé expressément de bien vouloir faire des recherches pour qu'on retrouve ces documents volatilisés !

R. D. : Bonjour — je l'ai déjà dit à Soleure — nous a dit personnellement des choses qu'il ne voulait pas qu'on enregistre. Encore que Bonjour soit un type très agréable et sincère. Seulement, il a une conscience de classe !

INTERVIEW DE RICHARD DINDO ET NIKLAUS MEIENBERG

N. M. : Lui-même a été scandalisé par les documents qu'il a trouvés à Berne. Il est constamment en contradiction, sa bonne conscience de citoyen qui croit à l'intégrité de l'Etat entre toujours en contradiction avec les documents qu'il trouve ...

R. D. : Alors, il lui arrive de publier des documents et de se rendre compte que le gouvernement lui biffe 30 o/o des documents. On lui a demandé : Pourquoi ? Au début, il a répondu : "ils m'ont dit qu'il s'agit de secrets militaires" ... Mais finalement il nous a dit en privé — mais il ne le dira jamais en public — qu'il avait l'impression qu'on voulait protéger certaines personnes, des gens qui auraient été "mouillés" par ces documents.

N. M. : Tous ceux qui nous accusent de calomnier les trois grands : Bührle senior, Daeniker et Wille, alors, qu'ils nous ouvrent les archives !

B. : Vous avez choisi pourtant de faire un film qui n'est pas ouvertement pamphlétaire, polémique ?

R. D. : Le livre était allé plus loin dans la polémique. Dans le film, on a essayé de ne pas seulement montrer une partie, mais le tout, et de dégager une ligne précise à partir des contradictions. Par exemple, on a montré un mouvement de caméra sur la ville de Saint-Gall. Il y a la colline Rosenberg, avec les villas de la bourgeoisie locale, et puis

B. : De ce point de vue, ce qui m'a frappé, c'est la capacité qu'ont les témoins de l'époque de rendre très vivants leurs témoignages, c'est-à-dire de participer de manière extrêmement active à un film documentaire formé essentiellement d'interviews ... J'y vois là un certain rapport avec les films "ethnographiques" du cinéma suisse.

R. D. : En partant du livre de Niklaus, sachant qu'il y aurait un commentaire dans le film, dit par Niklaus, nous voulions, nous, dire le moins de choses possibles nous-mêmes. Uniquement les éléments nécessaires pour comprendre ce qui se passe. Et surtout faire parler les gens. Il se trouve que ce sont de gens du peuple, des parents du type, des ouvriers. Ce sont tous des représentants de ce que nous appelons le peuple. Nous considérons que politiquement, c'est beaucoup plus fort si le peuple lui-même dit les choses que nous pensons. Il y a des critiques très profondes qui sont faites dans le film par les gens eux-mêmes.

N. M. : Des gens avec lesquels le spectateur petit-bourgeois ou moyen bourgeois peut plus facilement s'identifier qu'avec un commentaire abstrait.

R. D. : Toute la construction du film est faite selon une même approche. Il ne s'agit pas d'imposer à la réalité un point de vue plus ou moins abstrait, mais d'essayer de dégager des informations et une conscience politique à partir de la réalité elle-même, et surtout des gens qui parlent de leur propre expérience.



Edgar Bonjour, Niklaus Meienberg et Richard Dindo

il y a la vieille ville en bas. Quelqu'un nous a dit : vous auriez dû faire ressortir les villas, faire un gros plan. Nous avions durant le film un système très précis : essayer de montrer les deux choses en même temps, dans le même plan, essayer de montrer la contradiction, de dégager au fur et à mesure une ligne politique précise à travers la structure du film et d'une manière implicite et pas explicite. Et ça, pour des raisons didactiques, politiques, parce qu'on ne voudrait pas être des gens qui, aux yeux du public, deviennent ce qu'on appelle en allemand des "Nestverschmutzer" (ceux qui souillent leur propre nid). Parce qu'il faut se rendre compte qu'il y a une construction mythologique de l'histoire suisse, par exemple par rapport à la fameuse "volonté de résistance", et qu'on a refoulé tout ce qui était négatif, pour ne garder que ce qui était positif. Ce serait très dangereux de recréer tout à coup une autre image — à travers toutes ces falsifications — tellement contraire à tout ce que les gens croyaient. Le public ne te suivrait plus.

N. M. : Cela ferait un effet contraire.

R. D. : On a quand même essayé d'atteindre le public le plus large possible, ne pas faire un film pour des gens qui n'aiment que la polémique, mais une polémique qui finalement rebuterait le public plus large.

B. : Une question naïve : est-ce que vous avez écarté des possibilités d'interviews parce qu'elles n'auraient peut-être pas "collé" dans le film ?

N. M. : En général, on peut dire que le film reproduit à peu près une "moyenne" des déclarations qu'on a recueillies. Ce n'était pas fait selon un schéma rigide, nous-mêmes avons beaucoup appris au cours du film. On avait une certaine idée, mais elle a beaucoup évolué pendant le tournage.

R. D. : D'ailleurs les gens eux-mêmes, tu vois, en discutant avec nous, ils changeaient parfois de position. Pour moi l'essentiel, au moment d'une interview, c'est d'expliquer à la personne exactement ce que nous voulons faire dans le film : ne pas nous cacher, ne pas cacher la couleur non plus. Par exemple, Bonjour l'historien a tout de suite compris que nous avions un point de vue critique, et de gauche. Et tous nos rapports ont été transformés. Il nous a respectés. Et lui-même est allé plus loin qu'il ne serait allé avec quelqu'un d'autre. L'honnêteté dans les rapports avec les gens, ici comme ailleurs, est primordiale. Aussi pour ce qu'ils peuvent arriver à dire. Ils n'ont pas peur, ils ne se cachent plus.

interview réalisée à Zürich, le 6 février 1976

F. G.

* Pour les lecteurs qui désireraient se documenter plus amplement sur cette question, rappelons que La Brèche a publié dans le no 55 un document d'analyse rédigé à cette époque par un militant trotskyste suisse.